



# Concours de la meilleure photo

Midi Libre lance le concours des plus belles photographies amateurs prises lors des différentes manifestations de soutien aux Verts.

Lire en page 24

DÉPLACEMENT DES SUPPORTERS DE L'EN VERS L'ANGOLA

VACCINATION OBLIGATOIRE CONTRE LE VIRUS H1N1

Page 2

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 848 Jeudi 24 décembre 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOCUS 2009

SAHARA OCCIDENTAL : DES REBONDISSEMENTS À N'EN PLUS FINIR

Pages 4 et 5

GRÈVE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ EN PLEINE PANDÉMIE DE GRIPPE PORCINE

# LES MEDECINS REFUSENT D'AUSCULTER LES MALADES

Lire en page 2



Ph / NewPress



Ph / Fouzi B. Midi Libre

SPONSORING DE LA FAF

# NEDJMA INJECTE 68 MILLIARDS DE CENTIMES

Lire en page 12

GRÈVE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ EN PLEINE PANDÉMIE DE GRIPPE PORCINE

# Les médecins refusent d'ausculter les malades

Les praticiens de la santé entament aujourd'hui leur quatrième jour de grève illimitée débutée lundi dernier. Ce débrayage a mobilisé le personnel médical de la Fonction publique paralysant ainsi tous les établissements publics de santé de proximité (ESPSP) ainsi que les établissements publics hospitaliers (EPH).

PAR AMEL BENHOCINE

Hier, le Syndicat national des praticiens de la santé (SNPSP) a avancé un taux de suivi largement au-dessus de 80% à travers tout le territoire national. Un chiffre qui n'alarme nullement le ministère de la Santé, préoccupé beaucoup plus par la pandémie de la grippe A et les préparatifs de sa campagne de vaccination. «Nous attendons toujours des réactions de la tutelle qui maintient son silence alors qu'une autre menace de grève retentit de la part des spécialistes de la santé publique», a déclaré au *Midi Libre*, le Dr Lyes Merabet, président du Snpssp.



Les malades dans la tourmente.

Cette protestation ouverte inquiète bon nombre de citoyens qui affluent vers les structures de soins au moindre symptôme grippal. Ils rebrousse aussitôt chemin sans la moindre consultation médicale à cause de la grève des médecins généraliste qui persiste au moment où l'ombre de la grippe porcine plane toujours.

«Des médecins ont refusé de me consulter sous prétexte qu'il sont en grève. Ce n'est guère le moment pour geler leur tra-

vail», nous a confié une mère de famille rencontrée à la polyclinique de la commune de Gué-de-Constantine (Bir Mourad Raïs).

«On ne vas pas courir à El Kettar à chaque fois que l'on se sent fatigué», déplore-t-elle. En effet, il faut dire que cette grève intervient dans un contexte particulier. Un contexte marqué surtout par les décès consécutifs

de malades touchés par le virus H1N1 de la grippe A. Ce qui laisse place à une crainte sans précédent des infections grippales.

A ce propos, notre interlocuteur affirme que les médecins grévistes assurent le service minimum en dépit du débrayage. Autrement dit, ils assurent la prise en charge urgente et participeront à la campagne de vaccination contre la pandémie. En revanche, les consultations médicales et autres soins ne figurent pas dans le

répertoire des urgences médicales.

«La consultation médicale ne relève pas de l'urgence. Nous assumons nos responsabilités puisqu'on est en grève. C'est au ministère de la Santé de régler cette crise», dira le Dr Merabet. Pis, le syndicaliste interpelle le département de Saïd Barkat à réagir sur une situation d'alerte qui tend à s'enfoncer suite aux menaces de grève des autres syndicats de la santé. En effet, le syndicat des spécialistes (SNPSSP), rappelons-le, a annoncé, de sa côté, une grève illimitée à partir du 4 janvier, pour contester contre le mépris des pouvoirs publics, défendant une plateforme de revendications bien définies.

«La tutelle est dans l'obligation d'apporter des solutions à cette crise sanitaire», a ajouté le Dr Merabet, précisant que le bon déroulement d'une opération de vaccination doit mobiliser tous les personnels médicaux. Pour rappel, les revendications des praticiens sont inhérentes au statut particulier des praticiens généralistes de santé publique, tout en rejetant celui proposé par la tutelle.

Ajoutant à cela l'installation d'une commission mixte pour le régime indemnitaire ainsi que l'application du décret relatif à l'aménagement des horaires de travail hebdomadaires dans la Fonction publique. **A. B.**

DÉPLACEMENT DES SUPPORTERS DE L'EN VERS L'ANGOLA

## Vaccination obligatoire contre le virus H1N1

PAR AMEL BENHOCINE

A une vingtaine de jours de la CAN 2010 de football, prévue le 10 janvier prochain en Angola, les modalités du déplacement des supporters de l'Equipe Nationale commencent à se dessiner, du moins, au niveau sanitaire. Les quelques 3 mille fans des Fennecs, attendus prochainement en Angola, seront vaccinés contre les maladies infectieuses, dont la pandémie de la grippe A. C'est ce qui a été affirmé, hier, lors du briefing du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière sur la situation pandémique du virus H1N1 en Algérie. En effet, les nombreux fans de l'EN qui suivront de près les matchs des poulains de Saâdane, disposeront de tout l'encadrement sanitaire nécessaire, à condition que «le déplacement se fera dans un cadre organisationnel et non à titre personnel, précise-t-on au département de Saïd Barkat. Autrement dit, la vaccination contre les maladies infectieuses, notamment, le paludisme, la fièvre jaune et probablement la grippe porcine, initiée par le ministère de la Santé, touchera uniquement les supporters pris en char-

ge par le Comité Intersectoriel d'organisation installé à cet effet au niveau du ministère de la Jeunesse et des Sports. Il est à rappeler que la vaccination contre les maladies infectieuses est obligatoire lors des voyages à destination des pays africains. Une obligation qui ne contenait pas, jusqu'à aujourd'hui, celle concernant la pandémie de la grippe A puisque c'est une maladie récente. D'un autre côté, le ministère de la Santé évoque la «probabilité» de la vaccination des supporters contre le virus H1N1, du fait que l'utilisation dudit vaccin n'est pas encore conforme. L'opération de vaccination nationale contre la pandémie est, précise-t-on, suspendue à la délivrance par les laboratoires de références spécialisés du certificat de conformité du vaccin. Les spécialistes affirment que ce produit protégera particulièrement les personnes vulnérables contre le risque de contamination, de complications et de décès ainsi que de couper la chaîne de propagation du virus et d'éviter une éventuelle mutation. Ce qui est vivement recommandé pour nos nombreux supporters en route vers les terres centres-africaines.

### Deux nouveaux décès

La grippe A tue toujours. Deux nouveaux décès liés au virus H1N1 ont été enregistrés, hier, au niveau national. Ce qui porte le nombre à 38 décès et quelque 607 cas confirmés à l'heure actuelle. C'est ce qui ressort du dernier bilan sur la situation épidémiologique de maladie, rendu publique, hier, lors d'un point de presse au ministère de la Santé. Les deux décès concernent, en effet, une femme de 34 ans souffrant d'une maladie chronique d'ordre cardiaque. La seconde victime est un homme de 60 ans souffrant d'une broncho-pneumopathie.

En outre, au moins 8 mille personnes seraient atteintes de la grippe A, dont l'état sanitaire n'a pas nécessité leur hospitalisation. Ces personnes sont traitées avec l'antiviral «Oseltamivir», disponible gratuitement, à partir de la semaine prochaine, dans les officines pharmaceutiques, alors qu'il l'est déjà au niveau des structures de santé publiques et privées. **A.B.**

ESTIMANT LEURS DROITS BAFOUÉS

## Le cri de détresse des non-voyants

PAR MINA ADEL

Après les handicapés moteurs c'était au tour, hier, des non-voyants de monter au créneau, à partir d'Alger, pour interpeller le département de la Solidarité nationale, à sa tête le docteur Ould Abbès, sur ses engagements pris envers cette frange sensible de la société.

Partant du constat que la situation de ces derniers ne cesse de se dégrader à mesure que l'Algérie enregistre un développement économique, l'Organisation nationale des non-voyants, par la voix de son secrétaire général, Mohamed Lehouali, lance un appel au président de la République lui demandant d'honorer ses discours promettant l'amélioration de la situation de ces derniers. Il demande, entre autres, la révision de la législation concernant les handicapés, en l'occurrence la loi

9/02 datant du 8 mai 2009.

Les non-voyants, représentés par ladite organisation et par des associations venues de différentes wilayas du pays, dénoncent l'application de la directive 1570 du 23 mai 2009. Cette dernière oblige les personnes aux besoins spécifiques à se munir, pour tout déplacement sur les lignes de la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF)... d'un bon de commande. Ce dernier, retiré au niveau de la direction de l'activité sociale, comprend les informations concernant les dates de départ et de retour, la raison du déplacement et même l'accompagnateur s'il y a lieu. Cette nouvelle procédure est perçue, par les concernés, comme un handicap supplémentaire. «Ce bon de commande est une atteinte à la liberté individuelle. Le non-voyant a le droit de voyager quand il le désire et sans

être obligé d'en divulguer la raison», a déclaré M. Lehouali. «Certains responsables vont même jusqu'à exiger une justification du déplacement, pour pouvoir refuser le bon de commande», a ajouté une intervenante dans la salle.

Selon les explications du conférencier, cette directive serait même en totale contradiction avec la loi de 2006, assurant la gratuité du transport public pour les handicapés. Or, même la carte de priorité, qui assurait aux handicapés l'accès direct au transport, n'est plus valable avec l'imposition de ce bon de commande contrôlant tous les déplacements des handicapés.

La mise en application de cette directive, en septembre dans le centre et à l'ouest du pays, et en août dans l'est du pays, est très mal acceptée par les handicapés, notamment les non-voyants qui affirment

être «prêts à investir la rue, si la tutelle persiste à faire la sourde oreille et si le président de la République n'intervient pas en faveur de cette frange représentant environ 120 mille personnes en Algérie». «Nous avons contacté le 2 juin dernier la tutelle, mais nos doléances n'ont reçu aucun écho», a souligné M. Lehouali.

Au cours de son intervention, Omar Lafi, président du Forum des étudiants universitaires, lui-même non-voyant, a tenu à préciser qu'à l'instar des secteurs de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, le secteur de l'Enseignement supérieur ne prévoit pas de dispositif nécessaire afin d'assurer la pleine intégration des étudiants non-voyants.

**M. A.**

ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE

# Pas de sommet en perspective

*Les rapports entre les trois partis de l'Alliance présidentielle ne semblent pas être au beau fixe. La question relative aux élections pour le renouvellement partiel du Conseil de la nation a démontré, une fois de plus, combien cette alliance entre les trois partis, manque de solidité et de cohésion.*

PAR AMINE SALAMA

D'ailleurs, tout porte à croire que le sommet prévu entre Abdelaziz Belkhadem, Ahmed Ouyahia et Bouguerra Soltani, est irrémédiablement renvoyé aux calendes grecques. Lors du dernier sommet des dirigeants des trois partis, qui s'est tenu le 27 octobre dernier loin des regards de la presse nationale, les dirigeants du FLN, du RND et du MSP, ont convenu, en effet, de se rencontrer une nouvelle fois et ce avant le rendez-vous des élections sénatoriales. Belkhadem, Ouyahia et Soltani devaient apporter, comme indiqué dans le communiqué ayant sanctionné la dernière rencontre, «*les dernières retouches aux mécanismes de l'acte électoral et aux alliances pour le renouvellement partiel du Conseil de la nation prévu avant fin 2009*».



L'Alliance présidentielle fragilisée.

Ph. / F. Boudiaf/Midi Libre

En termes plus clairs, les trois dirigeants, après s'être entendu sur le principe d'accorder la priorité des alliances au niveau local aux tris partis, ont aussi décidé de renvoyer à un autre sommet l'examen «*des alliances centrales au moment opportun*». Et c'est ce dernier moment qui est devenu un vœu pieu puisque aucune rencontre au sommet n'est prévue dans les jours à venir. «*On ne sait pas si ce sommet va avoir lieu ou pas*» nous a indiqué, hier, Mohamed Djemaâ, membre du bureau national du MSP chargé des ques-

tions politiques et de l'information. A l'évidence cette réponse cache mal la gêne dans laquelle se trouve le mouvement, qui assure faut-il le rappeler la présidence tournante de l'Alliance présidentielle, alors que son président, Bouguerra Soltani, a confirmé il y a quelques temps déjà la tenue d'une rencontre au sommet. Pour certains observateurs l'accord passé entre le RND et le PT, à travers lequel les candidats du parti d'Ahmed Ouyahia vont bénéficier des voix des élus du parti de Louisa Hanoune, serait à l'origi-

ne de l'ajournement du sommet puisqu'il a mis à mal les deux partenaires du RND, notamment le FLN. Ce dernier parti semble être le grand perdant de ce deal entre le RND et le PT, comme l'attestent si bien les déclarations de certains de ses responsables qui n'ont pas ménagé Louisa Hanoune. Abdelaziz Belkhadem, très prudent sur ce chapitre, a essayé d'atténuer la portée de cet accord dans l'espoir de galvaniser ses troupes. Mohamed Djemaâ a, de son côté, souligné que son mouvement considère que «*c'est un accord quelque peu contre nature, mais cela dit, on n'est pas contre*». En vérité accord ou pas accord, l'Alliance présidentielle n'a jamais accordé ses violons dès lors qu'il s'agit d'une compétition électorale ou les trois partis sont engagés. Depuis leur création, les trois formations ne s'entendent que quand il s'agit de soutenir la candidature du président Abdelaziz Bouteflika lors d'élections présidentielles, ou son programme d'action. Mieux, les frères ennemis, le FLN et le RND, ne se sont jamais fait de cadeaux lors des joutes électorales. Lors des prochaines élections sénatoriales, ce sera du chacun pour soi et ce sont les intérêts et les préférences des élus locaux de chaque formation politique qui vont peser dans la balance électorale. C'est dire que cette Alliance présidentielle, contrairement à l'image qu'essayent de donner les dirigeants des trois partis politiques lors de leurs rencontres au sommet, n'est, en fait, qu'une alliance de façade.

A. S.

CONSEIL DE LA NATION

## Le MSP veut préserver son groupe parlementaire

PAR KAMAL HAMED

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) mène les ultimes préparatifs pour le rendez-vous électoral, relatif au renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation. Le parti de Bouguerra Soltani vise, selon le membre du bureau national chargé de l'information, «*à préserver son groupe parlementaire*» au sein de la Chambre haute où il dispose déjà de 11 sièges. Cependant, le mandat de 8 sénateurs, dont 4 ont été désignés par le président Abdelaziz Bouteflika dans le cadre tiers pré-

sidentiel, arrivent à expiration dans quelques jours. Mohamed Djemaâ, contacté hier, a indiqué que son parti «*ambitionne de gagner entre 8 et 10 sièges*» lors de ces élections qui auront lieu dans les prochains jours. «*Nous sommes réalistes, car on sait qu'on ne peut aller au delà de ce score. C'est la loi du nombre, on est minoritaires dans les assemblées locales*», a-t-il ajouté. Le MSP dispose de mille 800 élus dans les APC et les APW. Notre interlocuteur a déclaré aussi que son parti présentera des candidats dans pas moins de 46 wilayas. Toutefois, le parti est prêt à revoir ce chiffre à la baisse dans le

cas d'un hypothétique accord avec les deux autres partis de l'Alliance présidentielle. Un accord, dont tout porte à croire qu'il ne verra jamais le jour, tant les trois partenaires ne se sont jamais entendus sur un minima électoral. «*Nous sommes prêts pour cette alliance*», a néanmoins, souligné Mohamed Djemaâ. Apparemment, le MSP risque d'éprouver beaucoup de difficultés pour réaliser ses ambitions. La scission qu'il a connue et qui s'est soldée par la création du Mouvement pour la prédication et le changement (MPC), conduit par Abdelmadjid Menasra, est à même d'annihiler ses ambi-

tions. Car il aurait beaucoup perdu au change à cause de cette scission. Selon les responsables du nouveau mouvement des centaines d'élus locaux ont rejoint le MPC et ne vont pas, par conséquent, reporter leurs voix sur les candidats du MSP. La direction politique de ce dernier a pourtant toujours clamé que les défections sont insignifiantes. Le rendez-vous électoral du Sénat va, une bonne fois pour toutes, renseigner sur cette donne et mettre fin à la guerre des chiffres que se livrent les deux parties depuis des mois maintenant.

K.H.

IL SERA OPÉRATIONNEL DANS SIX MOIS

## L'Algérie aura son site web «100% citoyen»

PAR YOUNES DJAMA

Incontestablement, l'Algérie s'est résolument tournée vers l'adoption des nouvelles technologies devenues indispensables, voire incontournables. En témoigne la tenue, dimanche dernier à Alger, du 1er forum international sur l'administration électronique qui a permis de confronter l'expérience nationale dans le domaine de la e-administration à celle des pays étrangers. Parmi les recommandations phares adoptées à l'issue de la séance marathonnienne présidée par le ministre de la Poste et des Technologies de l'Information, Hamid Bessalah, il a été d'ailleurs question de l'institution d'un forum de l'e-administration tous les six mois.

A ce propos, il est à signaler que la deuxième édition du forum international de l'e-administration aura lieu en juin 2010. C'est ce qu'a annoncé, hier, Maâmar Mokraoui, conseiller du ministre de la Poste et des Technologies de l'information lors d'une conférence de presse organisée au forum d'El Moudjahid. A propos de ce forum, l'hôte du forum a indiqué qu'il s'agissait d'un espace dédié à

l'e-administration électronique et où l'ensemble des questions liées à ce thème ont été passées en revue en présence d'experts nationaux et étrangers. Cette rencontre a été l'occasion pour des secteurs tels que les travaux publics, les TIC, l'Enseignement supérieur, la justice et l'Industrie, de mettre en avant leurs expériences respectives dans le domaine de l'utilisation des nouvelles technologies de la communication. Entre autres, les initiatives de deux départements, en l'occurrence le ministère de la Justice qui a mis en place un guichet unique pour les justiciables et celui de la Poste et des Technologies de l'Information qui a créé le tout premier site web algérien entièrement citoyen dénommé «*elmouwatin.dz*». Son promoteur, Hatem Hocini, directeur de la société de l'information au ministère des TIC en parle. «*Ce portail qui, dans un premier temps, est exclusivement dédié aux simples citoyens, évoluera à l'avenir et touchera les professionnels. Pour l'instant, c'est au citoyen-administré que nous nous intéressons et nous comptons lui faciliter, à travers ce guichet unique, toutes ses*

tâches quotidiennes qu'il a habituellement du mal à gérer. Par exemple, lorsque un citoyen se trouve à Alger et qu'il veut connaître les horaires des trains. Il a deux choix : aller sur le site de la SNTF ou consulter ce «*site citoyen*». Cela est également valable pour les horaires des bus, etc. Au lieu d'aller naviguer sur plusieurs sites, ce guichet unique offre l'avantage de concentrer l'ensemble des informations dont a besoin le citoyen ». Actuellement au stade de l'essai, le premier site web algérien «*100% citoyen*» comme le définissent ses concepteurs, devrait être définitivement fonctionnel dans six mois, nous a affirmé Hatem Hocini. Signalons, par ailleurs, que parmi les autres recommandations du 1er forum de l'e-administration, il est relevé l'incitation des administrations nationales à s'impliquer davantage dans le processus de mise en ligne de leurs services. A ce titre, le forum a institué un trophée aux meilleures administrations qui auront fourni des efforts en termes de «*e-administration*».

Y. D.

NORDINE MOUSSA AU CAIRE

## Plaidoyer pour un système arabe du logement

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme a souligné, hier, les efforts consentis par la 26e session du Conseil des ministres arabes de l'Habitat pour la mise en place d'un système arabe pour la construction de logements décentes et à moindre coût. Dans son allocution d'ouverture, le ministre a évoqué le programme exécutif approuvé par le bureau exécutif du conseil, pour assurer le suivi de l'application des recommandations du sommet économique et social dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme, notamment pour garantir un logement social, à moindre coût, l'éradication des habitations anarchiques et réunir les conditions nécessaires à l'établissement d'un véritable partenariat entre les secteurs public et privé, en matière de financement des projets de logements, soulignant l'importance que l'Algérie accorde au suivi des décisions de ce sommet.

M. A.



# SAHARA OCCIDENTAL :

L'année qui s'achève aura été riche en rebondissements sur la question du Sahara Occidental, dernière colonie en Afrique encore sous le joug d'une force d'occupation étrangère. Sur le plan politique, la tournée effectuée en février dernier au Maroc et aux camps des réfugiés sahraouis de Tindouf par le nouvel envoyé spécial de l'ONU pour le Sahara Occidental, Christopher Ross, aura été l'un

des événements majeurs de l'année 2009. L'envoyé spécial des Nations unies est venu réparer un impair commis par son prédécesseur, Van Walsum, à l'origine de la rupture du contact entre le Front Polisario et le Maroc après avoir pris partie pour le projet marocain de l'autonomie du Sahara Occidental. Le nouvel émissaire du secrétaire général de l'ONU s'est rendu au Sahara Occidental animé d'une volonté

# DES REBONDISSEMENTS À N'EN PLUS FINIR

de résoudre le conflit dans le cadre de la légalité internationale. Les négociations n'ont toujours pas repris, Christopher Ross a, néanmoins, réussi à obtenir l'accord de principe des deux parties pour reprendre le dialogue. En outre, Le Conseil de sécurité, sur la base du dernier rapport du Secrétaire général de l'ONU, a prorogé, jeudi 30 avril 2009, d'un an le mandat de la Mission des Nations unies

pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (Minurso), laquelle est chargée d'organiser un référendum d'autodétermination et de surveiller le cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario. Il était prévu que le Front Polisario et le Maroc pourraient tenir une nouvelle série de négociations. Ils n'ont pas eu lieu et l'affaire Aminatou Haider a rendu la situation plus complexe.



## ILS ONT DIT

### ● ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Président de la République algérienne



A l'occasion du 15<sup>e</sup> sommet du Mouvement des pays non-alignés : «Le règlement de ce conflit ouvrira au peuple de ce territoire la voie à l'exercice de son droit légitime à l'autodétermination. L'Algérie est fidèle à ce principe intangible et s'engage, à poursuivre sa pleine coopération avec les Nations unies pour aider les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, à aboutir à une solution politique, mutuellement acceptable, sur la base des résolutions du Conseil de sécurité et dans le respect du droit du peuple du Sahara Occidental à disposer librement de son destin». (Juillet 2009)

### ● MOHAMED ABDELAZIZ

Président de la RASD dans une lettre à Ban-Ki Moon



"Une répression sauvage, des arrestations, des procès arbitraires et des jugements sévères et injustes sont imposés par le gouvernement marocain aux citoyens et aux militants sahraouis désarmés dont le seul tort est d'exprimer, de façon pacifique et civilisée, leur attachement aux droits légitimes garantis par les chartes" internationales». (décembre 2009)

### ● MAHREZ LAMARI

Président CNASPS



"Le retour d'Aminatou Haider consacre la victoire du droit international et l'échec de la politique de fuite en avant des autorités marocaines. C'est aussi la consécration des efforts unis de toutes les forces éprises de justice ayant soutenu cette combattante des droits de l'Homme et du droit du peuple sahraoui à jouir de son droit à la liberté" et à l'autodétermination» (décembre 2009).

LE MAROC IMPUTE À L'ALGÉRIE UN PRÉTENDU BLOCAGE

## Les divagations du Palais royal

PAR SADEK BELHOCINE

La question du Sahara Occidental dure depuis plus de 35 ans. Les Sahraouis ont droit à leur indépendance. Les institutions internationales ont en fait leur principe eu égard au respect de la légalité internationale. Un principe qu'il est difficile de mettre en application sur le terrain du fait du soutien apporté par les principaux alliés du Maroc, qui, lui, avance que le territoire est marocain. La RASD est pourtant un État souverain, il est reconnu pas 76 pays dans le monde et est membre à part entière de l'Organisation de l'Unité Africaine. Le Polisario a combattu pour l'indépendance du territoire jusqu'à la conclusion d'un cessez-le-feu en 1991 sous l'égide de l'ONU. Une dynamique pour la recherche d'une paix durable s'engage. Le Conseil de sécurité des Nations Unies met en place, avec la Résolution 690 du 19 avril 1991, la MINURSO. Un cessez le feu intervient à partir du 6 septembre 1991. Cependant, le référendum bute sur l'identification du

corps électoral devant y participer. Les plans Baker I et II sont une impasse. Le Maroc propose une large autonomie du Sahara occidental sous sa souveraineté et négocie à Manhasset sur cette base. Le Polisario réclame un référendum d'autodétermination, qui offre aux Sahraouis le choix entre l'indépendance, l'autonomie ou le rattachement au Maroc. Les avis des deux parties, par trop divergents, n'aboutissent qu'à la suspension des négociations qui sont renvoyées aux calendes grecques. En perte de vitesse, le Maroc trouve un bouc émissaire à ses déboires politique tant sur le plan interne que sur le plan international. Ne dérogeant pas à une stratégie bien élaborée par le Royaume marocain, le roi Mohamed VI a accusé l'Algérie d'être l'ennemi de son unité territoriale, en décembre passé, à l'occasion du 60ème anniversaire de la déclaration des Droits de l'Homme. Auparavant au mois d'avril dernier, le Maroc a estimé, ni plus ni moins, que l'Algérie bloque la construction et le développement de l'Union du Maghreb



arabe par son soutien au Front Polisario. Le Maroc persiste à considérer l'Algérie comme faisant partie du conflit qui l'oppose au Front Polisario et accuse Alger de soutenir des séparatistes sahraouis sans cause réelle. Une stratégie de fuite en avant adoptée par le Maroc qui consiste à vouloir imposer le plan d'autonomie du Sahara Occidental sous souveraineté marocaine. Une stratégie

contreproductive, dont Rabat en est consciente et redouble d'ardeur en réitérant que l'Algérie est source de problèmes que connaît la région en entravant la construction de l'Union du Maghreb Arabe. L'affaire Aminatou Haider a donné du grain à moudre au Palais Royal en persistant dans les accusations, sans fondement, dirigées contre l'Algérie.

S. B.

## DERNIÈRE COLONIE

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La souffrance du peuple sahraoui dure depuis 33 ans maintenant. Ancienne colonie espagnole, elle est envahie par le Maroc en novembre 1975, en violation d'un jugement de la Cour internationale de justice, stipulant que le peuple sahraoui devrait se prononcer sur son futur. Aujourd'hui, le Maroc occupe 80% du territoire, soit la partie ouest allant jusqu'en Mauritanie au sud. Cette partie est justement, la plus riche, notamment en matière de ressources naturelles : pétrole, phosphate et la pêche... En 2008, les revenus de l'exploitation du phosphate ont été de l'ordre de 6 milliards de dollars. Un processus de paix de l'ONU est actuellement bloqué face au refus du Maroc d'accepter toute solution qui ne garantirait pas sa souveraineté sur le territoire. En automne 2001, le Maroc a attribué des contrats de reconnaissance pétrolière à Kerr Mc-Gee et Total (tous deux sont dans le pétrole et le gaz). En février 2002, le sous-secrétaire général de l'ONU pour les affaires juridiques, Hans Corell, a déclaré que l'exploitation de pétrole sans le consentement des Sahraouis serait illégale. Il a aussi relevé le statut du Sahara occidental, territoire de non-autonomie c'est-à-dire, une colonie, la dernière en Afrique.

Autre fait incontestable, aucun pays ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. Le mouvement de libération sahraoui Front Polisario, qui a constitué un gouvernement en exil (à Tindouf- Algérie),



Camp de réfugiés sahraouis.

Si cette terre est une terre marocaine, pourquoi donc le Makhzen de sa majesté affiche-t-il une crainte bleue face au résultat que peut donner l'organisation de ce référendum ? La réponse alors est simple : les Sahraouis n'ont jamais été marocains."

La dernière colonie en Afrique continue de faire parler d'elle

Aux yeux de tous "le Maroc piétine toutes les lois internationales", plus encore, "il viole l'unique droit d'un peuple à vivre sur ses terres". Les mouvements internationaux, les ONG, les organisations de soutien au peuple sahraoui, et bien d'autres, ne cessent de dénoncer cet état de fait. Aujourd'hui, il est évident que les derniers

événements, à savoir la multiplication des arrestations de personnalités politiques sahraouies, la répression de toute manifestation pacifique - Ils sont aujourd'hui plus de 25 prisonniers politiques dans les geôles marocaines - a fait beaucoup pour la cause sahraouie. Ces dépassements des Marocains, qui ont marqué la cause sahraouie, ne font qu'éclairer davantage sur le caractère liberticide d'un royaume accroché aux chimères du "Grand Maroc" et érigeant le mur de l'indifférence au drame de Lanzarote (décembre 2009) après avoir dressé le « mur de la honte ». Le Maroc, déterminé à ne pas rendre à César ce qui lui appartient, semble passer à côté même de la vérité historique. Une question se pose quant à la tenue du référendum, tel qu'exigé par les Sahraouis.

Si cette terre est une terre marocaine, pourquoi donc le Makhzen de sa majesté affiche-t-il une crainte bleue face au résultat que peut donner l'organisation de ce référendum ? La réponse alors est simple : les Sahraouis n'ont jamais été marocains."

La grève de faim d'Aminatou Haïder à l'aéroport international de Lanzarote (archipel des îles Canaris), en décembre, a été l'occasion pour le royaume chérifien de s'en prendre à son l'Algérie, profitant à son encontre des reproches et l'accusant d'être derrière l'affaire "Aminatou Haïder". Le Maroc ne s'arrête pas à ce stade, il enfonce le bouchon encore plus loin en traitant l'Algérie de tous les noms, ●●●

AMINATOU HAIDER

## La femme qui a ébranlé le royaume

PAR MOKRANE CHEBBINE

La militante des droits de l'Homme sahraouie Aminatou Haider est l'une des personnalités les plus en vue en 2009. Son courage et sa détermination seront gravés dans les annales de la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance. Un mois et une journée de grève de la faim a mis le monde entier en émoi et contraint le royaume du Maroc à courber l'échine. Aminatou n'a pas fait de concessions. Elle a porté haut la cause sahraouie, mettant à nu les pratiques de répression et les exactions exercées par les autorités marocaines sur la population du Sahara Occidental. C'est peut-être un tournant historique dans la résistance sahraouie face à l'occupant. Aminatou Haider a su mobiliser toutes les forces vivantes à travers le monde. Toute l'opinion internationale a été braquée vers l'aéroport de Lanzarote aux Iles Canaries espagnoles, où la militante bravait sa « aim » au péril de sa vie. Une faim cependant qui a fini par affamer ses détracteurs et assouvir les frustrations de tout un peuple formant la dernière colonie du monde. Aminatou n'a pas succombé aux pressions des uns et des autres, en dépit du tollé diplomatique qu'elle a suscité entre Madrid et Rabat. Elle a exigé le retour dans sa ville à El-Ayoum occupée, chose qu'elle a obtenue avec les honneurs. Une gifle de plus pour le Maroc qui veut étouffer toute voix indépen-



Aminatou Haider, dame courage.

dantiste. L'épisode de la grève de la faim observée par la militante sahraouie a éveillé les consciences. Le cri de Aminatou a fusé dans les salons de l'Occident de ceux des Nations unies, sonnant le glas à l'occupant qui compte désormais ses jours en terre sahraouie. Le combat de Aminatou Haider est celui de toute la population sahraouie qui

subit l'oppression du royaume, comme elle l'a si bien affirmé dans un message qu'elle a adressé à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, dont voici le contenu : «Aujourd'hui, comme chaque jour qui passe, je souffre en pensant à mes compagnons emprisonnés. Je souffre en pensant également aux 7 militants des droits de l'Homme qui, par décision arbitraire du gouvernement marocain, vont comparaître devant un tribunal militaire et qui risquent la peine de mort. Je pense également à la population sahraouie, opprimée et réprimée quotidiennement par la police marocaine dans les territoires occupés». Un message fortement significatif à la face du monde, qui met en échec tous les plans marocains de répression et d'intimidation. Cet épisode restera une tache noire dans l'histoire de la monarchie marocaine. Jamais de son existence, elle n'a été aussi malmenée que cette fois-ci. Le compte à rebours est plus que jamais déclenché pour l'indépendance du Sahara Occidental. Une réalité qui devient chaque un peu plus palpable. La solidarité internationale s'élargit davantage. Aminatou Haider, par son sacrifice et son abnégation, a démontré au monde entier la justesse de la cause sahraouie et les sévices endurés par son peuple durant de longues années sous le joug colonial. M. C.

## D'AFRIQUE

●●● essentiellement par la voix de ses deux ministres, respectivement de la Communication et des Affaires étrangères. Ceci s'est passé dans un silence "assourdissant" du roi, qui a reçu de son père ces héritages empoisonnés, à savoir les deux conflits avec ses voisins : les frontières algéro-marocaines et le conflit du Sahara occidental.

Au sein même de la population sahraouie, deux générations semblent en désaccord quant à la solution susceptible d'être appliquée pour résoudre ce conflit. D'un côté, l'ancienne génération favorable aux discours pacifiques autour de tables rondes, est épaulée par les Nations unies et de l'autre, une génération nouvelle noyée sous un marasme quotidien et en proie au désir d'en finir avec une souffrance qui a trop duré

La lutte armée reste-t-elle le dernier recours ?

Dans la wilaya de Smara, Aminatou Haïder, ne mâchant pas ses mots, en réponse à la première question d'une délégation de journalistes algériens, dira «Nous avons assez souffert du colonialisme. Il n'y a que les armes qui peuvent nous débarrasser des tyrans». Aminatou, comme beaucoup de ses concitoyens dans les camps des réfugiés, ne cache plus sa volonté de reprendre les armes. A cet effet, on se rappelle la déclaration du Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Omar, en septembre dernier. Il dira "ne pas exclure un éventuel recours à la

lutte armée" contre l'occupant marocain. "Les jeunes se précipitent, sont impatients et demandent qu'il y ait plus de pressions et qu'on doit recourir aux armes parce qu'on a vu ce que l'Organisation des Nations unies a fait", a-t-il indiqué. Ces déclarations interviennent alors que l'échec domine les négociations entre le Front Polisario et le Maroc. Autant dire que si les négociations risquent d'échouer encore et encore, selon le Premier Ministre, "ce ne sera pas seulement les jeunes qui prendront les armes mais aussi les adultes et même les vieux". "Il y a ce consensus de lutter et de faire tout pour arriver à une solution politique, pacifique". Le peuple sahraoui est déterminé à faire tout sauf lever le drapeau blanc, s'il s'avère que cela n'aboutisse à rien, a-t-il poursuivi, ajoutant de ce fait, qu'il n'est pas résolu à rester les bras croisés sans rien faire, mais qu'il opte et donne la priorité à la solution pacifique. Ceci dit, le retour aux armes, d'après notre l'orateur, est toujours une option réelle.

### Faits marquants

● 12 décembre 2009, Les participants à la Conférence internationale des villes jumelées et des villes solidaires avec les villes du Sahara Occidental, qui s'est tenue à Alger en décembre, ont condamné fermement "la répression et les exactions de l'administration coloniale marocaine, contre la population civile sahraouie, désarmée, dans les territoires occupés", et affiche de ce fait, le soutien indéfectible, des élus locaux du monde, à la cause sahraouie.

● La présidente d'une association belge, Maryline Droog, a décidé de demeurer avec les réfugiés sahraouis jusqu'au retour de Aminatou Haider à El Ayoum, la capitale occupée du Sahara Occidental, avait fait savoir l'Agence de presse sahraouie.

## ILS ONT DIT

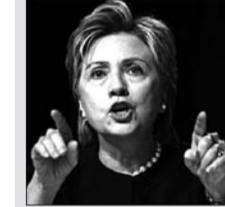
### ● TALEB OMAR

Premier ministre sahraoui

"Nous sommes prêts à recourir aux armes comme autre alternative pour faire entendre notre voix», (Mars 2009).

### ● HILLARY CLINTON

Secrétaire d'Etat américaine



«Les Etats-Unis soutiennent le processus onusien. Le département d'Etat va appeler les deux parties en conflit à participer aux négociations sans conditions sous la direction de l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies, Christopher Ross»

### ● NICOLAS SARKOZY

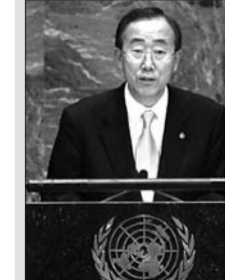
Président de la République française



"Il est impératif d'aller vers une dénouement de la situation qui prévaut dans le Sahara Occidental dans le cadre d'une solution politique sous les auspices des Nations unies»

### ● BAN KI MOON

Secrétaire général des Nations unies



"Je suis très préoccupé par la tension croissante entre les parties aux négociations sur l'avenir du Sahara Occidental (...) j'exhorte les deux parties à continuer de coopérer avec notre émissaire, Christopher Ross, pour tenter de programmer une nouvelle série de pourparlers et chercher à progresser ensemble vers une solution politique mutuellement acceptable».

### ● MIGUEL ANGEL MORATINOS

Ministre des Affaires étrangères espagnole



"Il n'y a eu aucune reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental».

DANS L'ATTENTE DE LA PUBLICATION  
DES STOCKS AUX USA

## Légère hausse des cours du pétrole

Les cours du pétrole progressaient, mercredi en début d'échanges européens, dans l'attente de la publication des stocks hebdomadaires de pétrole aux Etats-Unis.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février, gagnait 18 cents à 73,64 dollars.

A New York, le baril de "brut léger texan" (WTI), prenait 33 cents à 74,73 dollars.

Après la publication mardi d'un repli plus important que prévu des stocks évalués par l'association américaine des industriels du pétrole (API), les investisseurs tournent leur attention vers le rapport hebdomadaire du DoE pour obtenir une indication plus précise sur l'état des stocks et de la demande aux Etats-Unis.

Les stocks de brut auraient reculé de 1,1 million de barils la semaine dernière. Ils s'attendent également à une baisse des stocks de distillats (diesel et fioul de chauffage), de 1,6 million de barils. En revanche, une progression des stocks d'essence, d'1,1 million de barils, est anticipée.

La semaine dernière, ces statistiques avaient montré une chute des stocks, ce qui avait provoqué une hausse des prix du brut.

L'état de la consommation qui s'affiche toujours en baisse sur un an malgré une base de comparaison faible, préoccupe toujours.

Le marché pétrolier américain souffre, en plus, du niveau élevé des réserves en Amérique du Nord.

Les prix du pétrole tiraient profit également d'une vague de froid aux Etats-Unis et sur l'Europe, ce qui devrait renforcer la demande de produits distillés (dont le fioul de chauffage), actuellement en berne aux Etats-Unis.

IL A RÉUNI HIER LES ORGANISATIONS PATRONALES ET LES DIRECTEURS DE BANQUE

# Djoudi fait le point sur le Credoc

*Pour examiner les questions relatives au crédit documentaire (Credoc) et à l'accès des entreprises au financement bancaire, le ministre des Finances, Karim Djoudi, s'est réuni, hier, avec le patronat et les directeurs de banque, a indiqué son département dans un communiqué rendu public, le même jour.*

PAR CHAFIKA KAHLAL

Cette réunion a regroupé le ministre avec les présidents des organisations patronales : Cap, CGEA, Cipa, CNPA, Seve, Unep et les principaux responsables du secteur bancaire public, à savoir la BEA, la BNA, le CPA, la BDL et la CNEP ainsi que l'Association des banques et des établissements financiers (Abef). Cette rencontre intervient suite à la tripartite (gouvernement-patronat-UGTA) tenue au début du mois en cours. Cette rencontre a permis d'étudier "les mesures susceptibles d'être prises par les banques en vue de fluidifier, au profit des opérateurs nationaux productifs le financement des importations de leurs intrants par le biais du crédit documentaire ainsi que celles visant l'amélioration des conditions d'accès des entreprises de production au financement bancaire", note la même source. Lors de la dernière tripartite, rappelle-t-on, le gouvernement et le patronat avaient convenu de tenir une



Karim Djoudi, ministre des Finances.

réunion pour examiner, dans le détail, les contraintes que rencontrent les entreprises dans les approvisionnements nécessaires à leur outil de production. Elle devrait être suivie par la mise en place d'un comité conjoint, présidé par un représentant des services du Premier ministre, qui regroupera des représentants respectivement du ministère des Finances, des banques, ceux du patronat ainsi que l'UGTA. Ce comité aura pour mission de dégager, avant la fin du mois de mars 2010, toute mesure organisationnelle de nature à faciliter la tâche aux entreprises de production dans le

recours au crédit documentaire pour le financement de leurs importations. Pour évaluer l'avancement de la mission confiée à cette commission, une rencontre se tiendra à la fin du premier trimestre 2010 et fera le point des améliorations, qui auront été dégagées au profit des entreprises productives dans l'usage du crédit documentaire pour le financement des importations de leurs intrants et l'amélioration du financement des petites et moyennes entreprises, ajoute le ministre dans le communiqué. **C. K.**

POUR RÉDUIRE LA FACTURE ALIMENTAIRE

## Benaïssa veut renforcer la production céréalière

PAR AMAR AOUIMER

Une rencontre de la filière céréale a regroupé, hier, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, et les directeurs des coopératives des céréales et légumes secs des wilayas (CCLS) portant sur l'évaluation du programme d'intensification céréalière.

L'objectif essentiel de cette réunion s'articulait autour des voies et moyens d'améliorer la productivité céréalière sachant que l'Algérie possède des potentialités insoupçonnées en matière de production céréalière, notamment en ce qui concerne le blé et d'orge.

Certains avancent le chiffre de trois millions d'hectares cultivables. Les paris et les pronostics relatifs au niveau de production céréalière pour la saison en cours sont divergents, suivant la pluviométrie et les méthodes et périodicités de la campagne labours-semailles.

Cependant, le ministre a tenu à préciser que "les agriculteurs ont réinvesti l'argent qu'ils ont reçu en 2008 avec une volonté ferme d'améliorer la production céréalière à l'hectare. Les filières céréalières ont qualitativement consolidé les résultats et cela passe inéluctablement par l'amélioration des opérations de labours-semailles. Les choses continuent et nous sommes optimistes. L'important consiste à produire des quantités de céréales supérieures au niveau historique de l'année précédente qui s'est soldé par un taux de productivité élevé supérieur à 60 millions de quintaux". L'Algérie pourrait optimiser sa production céréalière et agricole, compte tenu de ses énormes potentialités, aussi bien dans le nord que dans le sud du pays, où lorsque les matériels, moyens techniques et les ressources hydrauliques d'irrigation sont suffisamment disponibles, la rigueur et travail des professionnels de la terre sont susceptibles de pulvériser le taux de la production agricole. Ceci dit, l'Algérie à un moment considérée comme (vivier de la France) était exportatrice de pro-

duits agricoles vers l'Europe, notamment la France dans les années 50. Dans cet ordre d'idées, Benaïssa a démontré que les wilayas du Sud peuvent produire jusqu'à cent quintaux de céréales à l'hectare à condition que les céréaliculteurs mettent le paquet et ne s'endorment pas sur leurs lauriers après avoir assuré une bonne récolte au cours des années précédentes.

Autrement dit, le ministre a insisté sur la nécessité de perpétuer le développement durable afin de produire toujours davantage.

Lors d'un point de presse ayant suivi cette rencontre plénière avec les directeurs des wilayas, Rachid Benaïssa a réitéré la volonté de son département à stimuler la production céréalière afin de réduire la facture alimentaire, évaluée à 2 milliards de dollars (1,5 milliard pour le blé).

"La campagne labours-semailles est meilleure que celle de l'année précédente à cause des fortes chutes de pluie, en

plus de la bonne et prompt utilisation des semences. A la fin du mois de janvier il y aura l'utilisation des semences de couverture, d'où les probabilités d'amélioration du rendement" a-t-il déclaré.

Concernant les capacités de stockage des CCLS, le ministre a affirmé qu'il existe un programme pour l'amélioration de 36 silos métalliques et 9 autres silos dans les zones stratégiques et, par ailleurs, il devient impérieux de récupérer certains hangars et unités, sachant que les investissements dans les silos sont absents depuis 1984.

Relatant les aides de l'Etat inhérentes aux subventions accordées à la filière du blé, Benaïssa a souligné ceci : "l'Etat achète les céréales au prix fort auprès des agriculteurs, ensuite nous le revendons aux minoteries avec un prix moins cher de telle façon à ce que le prix de la semoule et celui du pain soient conformes aux coûts pratiqués dans le commerce de détail". **A. A.**

### La campagne labours-semailles 2009-2010 par les chiffres

Jusqu'à la mi-décembre dernier, une superficie de plus de 2,6 millions d'hectares a été labourée, plus de 306 mille hectares fertilisés et 2,3 millions d'hectares semés.

Ces résultats ont été obtenus grâce à plusieurs paramètres, dont le soutien aux charges et marges induites par l'activité semence des établissements producteurs, par l'application des prix : 4 mille 500 dinars (tonne) pour le blé dur, 3 mille 500 pour le blé tendre et 2 mille 500 dinars pour l'orge.

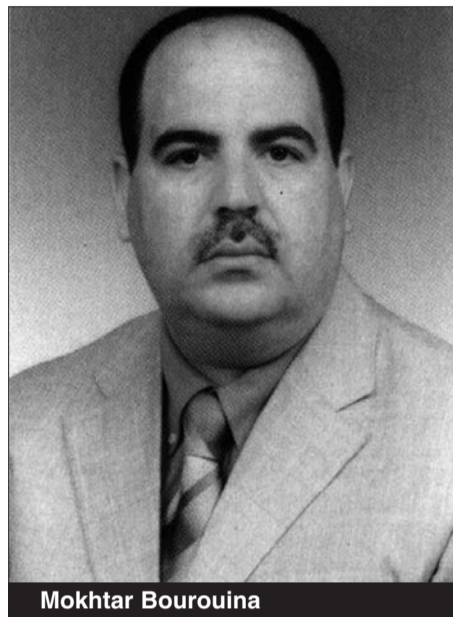
De nombreuses mesures ont été prises, en ce sens que l'amélioration du rendement à l'hectare est tributaire de plusieurs actions, à l'instar de l'incitation au traitement des semences de ferme pour éviter les maladies cryptogamiques, la mise en place des unités de prestation de services, en cours de création au niveau des CCLS, la mise en place d'un programme de résorption de la jachère. Il convient également d'énumérer la reconduction du crédit sans intérêt "Rfig", la mobilisation de 200 mille tonnes de semences et 200 mille tonnes d'engrais dont 100 mille tonnes d'engrais phosphatés et 100 mille tonnes d'engrais azotés. Il y a lieu aussi de poursuivre un programme d'irrigation d'appoint des céréales. L'état d'avancement des travaux de la campagne labours-semailles 2009-2010 (en cours) s'est caractérisé par deux millions six cent cinquante-quatre mille hectares (labours), trois cent six mille hectares (fertilisation de fonds) et deux millions trois cent mille neuf cent quatre-vingt treize hectares (semis).

**A. A.**



MOKHTAR BOUROUINA, P/APC DE SIDI M'HAMED AU *MIDI LIBRE*

## «Nous autofinançons la majorité de nos projets»



Mokhtar Bourouina

*Mokhtar Bourouina, P/APC de Sidi M'hamed explique à nos lecteurs ce qu'est le pouvoir exécutif, les collectivités locales, le rôle du mouvement associatif. M. Bourouina répond à nos questions, avec une patience sans égale, en dépit d'un emploi du temps extrêmement chargé.*

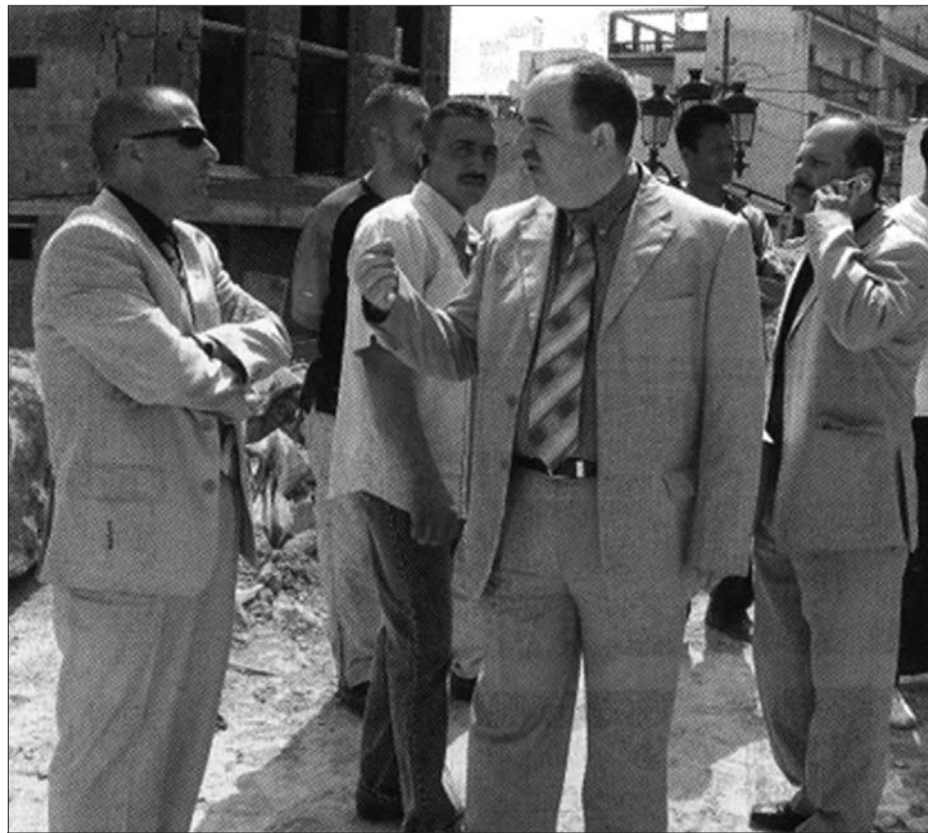
PROPOS RECUEILLIS PAR YAZID BOULAOUICHE

**Midi Libre : Pouvez-vous nous "présenter" votre commune ?**

**Mokhtar Bourouina :** La commune de Sidi M'hamed est située au centre de la capitale, elle s'étale sur 3 mille m<sup>2</sup>. Elle abrite, selon le dernier recensement, 70 mille âmes. Il faut préciser que Sidi M'hamed est un pôle stratégique hébergeant d'importantes infrastructures. On peut citer le CHU Mustapha-Bacha, des ministères, la faculté de médecine, le siège de la Radio et de la Télévision nationale, la Maison de la presse et bien d'autres édifices scolaires et culturels. Sidi M'hamed se compose de quatre grands quartiers communaux, c'est un véritable axe stratégique et incontournable de la capitale.

**Votre APC fait partie des rares APC qui autofinancent leurs projets...**

Oui, tout à fait. Le financement de la majorité des projets se fait sur le budget de la commune. Nous arrivons à établir un équilibre entre les recettes de l'APC et les projets à financer. Autrement dit, réussir équilibre entre le financement et l'équipement. Pour cela il faut bien étudier les dépenses en matière d'équipement. A chaque fois qu'on a un excédent sur nos recettes, il sert au financement de l'un de nos projets. Nos sources de financement



L'action de terrain, maître mot du P/APC de Sidi M'hamed.

sont principalement les recettes fiscales : recouvrement des loyers, taxes perçues sur les sites d'affichages publicitaires...etc. Cette tâche est loin d'être simple. Il faut en effet avoir une volonté à toutes épreuves et mettre en œuvre toutes nos ressources. Parfois il faut même solliciter une intervention juridique. Une présence de tous les instants est nécessaire sur le terrain pour mener à bien cette mission. Grâce à l'effort des membres de l'APC, nous avons enregistré une nette amélioration dans le recouvrement de ces taxes, ce qui nous permet d'affirmer que notre commune est suffisamment aisée et peut s'enorgueillir d'arriver à autofinancer ses projets. Pourtant il faut préciser que notre commune n'est pas la plus riche de l'Algérois. Nous menons une vaste opération pour le recensement des taxes lumineuses, à l'instar de celles des hôtels et qui représentent pour la commune des recettes conséquentes.

**Quel est le secret de la présence active du mouvement associatif dans la gestion des affaires de votre commune ?**

N'oublions pas qu'une assemblée populaire est avant tout une collectivité locale au service des citoyens, le maire tout comme l'ensemble des élus ne sont que le produit de la société avec ses deux caractères, civil et politique. Cela nécessite de ce fait la présence de cette même société civile dans la gestion de proximité, c'est elle qui nous a choisis et c'est là que l'on retrouve le plein sens de la citoyenneté. Toutefois, cette participation doit être structurée : associations, comités de quartiers, syndicats administrateurs ou même partis politiques. La présence de ces entités doit être active et non être là juste pour applaudir notre programme. Elles participent activement à la gestion

des affaires de la localité avec leur force de proposition. La majeure partie de ces associations est à caractère sportif et elles sont largement représentées au sein du Conseil communal de sport (CCS). Les associations culturelles ont elles un rôle majeur au sein de nos infrastructures culturelles. La force des associations sociales est remarquable et admirable au sein des écoles et pour l'aide apportée aux familles nécessiteuses prises en charge par nos soins. Je peux dire que tout ce que nous avons réalisé jusque-là est le fruit de la sensibilisation menée par ces associations. Il suffit d'ouvrir nos portes à cette "société", l'accueillir, l'écouter pour pouvoir répondre aux attentes de nos administrés. Le dialogue est une chose importante et primordiale entre les différentes parties. Il est pratiquement impossible de réussir à développer une localité sans y faire participer ses associations et partager la responsabilité avec eux. Je suis fier d'annoncer que notre commune abrite plus de 60 associations. Nos associations ont réussi à mettre en place un pont les reliant à des associations actives à Bounouh, Tizi-Ouzou.

**Pouvez-vous nous faire l'état des lieux en ce qui concerne la réhabilitation des immeubles ?**

Suite à la catastrophe de 2003, nous avons procédé à un grand travail de réhabilitation des immeubles classés entre orange et vert. On a également élaboré un vaste programme pour définir l'état de l'ensemble des immeubles. Il y a toutefois un bémol à cette opération, attendu que le tissu urbain de la commune est très ancien et délabré, ce qui nécessite son entretien permanent. La sensibilisation des citoyens est nécessaire pour les inciter à participer et à signaler toutes les menaces. Là, il faut applaudir le travail mené par les

comités de quartier. Il faut dire aussi que nous n'avons pas les moyens financiers pour réhabiliter toutes les bâtisses, mais nous faisons de notre mieux. Il faut préciser en outre que l'APC n'est pas seule concernée par cette opération, on a souvent tendance à oublier ou à ignorer que d'autres organes sont concernés, ils sont d'ailleurs appelés à assumer leurs responsabilités.

**Comment l'APC arrive-t-elle à gérer le sensible problème des expulsions ?**

Il est vrai que ce problème est particulièrement sensible, mais, je ne peux pas en ma qualité de maire contester des décisions de justice. Hélas, l'APC n'a pas les moyens de reloger toutes les familles expulsées. Le seul moyen est d'étudier le cas de ces familles et de les aider éventuellement pour l'acquisition d'un logement participatif, dans le respect de nos priorités. Selon moi cette situation est due à l'extension de centre de la capitale. Avant le centre était à Bologuine avant de se déplacer à Bab El-Oued, Alger-Centre avant d'arriver à Sidi M'hamed... Cela n'a pas manqué d'engendrer plusieurs complications entre les locataires et les propriétaires. Les propositions de relogement des autorités sont en général refusées par les familles qui ne tiennent pas à quitter le centre-ville, cela complique encore plus les choses. Selon moi, c'est l'une des causes directes de ce phénomène déplorable.

**Quels sont les principaux événements et réalisations pour l'année 2009 ?**

Nous pouvons citer la réhabilitation de plusieurs salles de cinéma dont Sierra Maestra à Messonnier. Au menu des réalisations le stade communal Aïssat-Idir, le parc d'attraction Aïssat-Idir, le centre de proximité pour les jeunes à Belouizdad... Plusieurs familles ont bénéficié de logements sociaux. La réalisation est mon action quotidienne, l'année 2009 a été riche en projets, dont certains seront réceptionnés au cours de l'année 2010. Le seul frein à notre action le problème de toutes les APCn à savoir le manque d'assiettes foncières. J'ai également le plaisir de porter à la connaissance de vos lecteurs la future création d'un site Internet pour l'APC, ce site facilitera la communication entre les élus, les administrés ainsi que la presse.

**Vos souhaits pour la nouvelle année 2010 ?**

Je souhaite une bonne et joyeuse année à tous les Algériens, notamment aux résidents de la commune de Sidi M'hamed qui m'ont beaucoup aidé. Si parfois ils sont relativement sévères à mon endroit, cela m'aide à affermir mon engagement et à persévérer dans mon entreprise. Je salue la presse nationale qui nous aide à nous améliorer par ses critiques constructives. Je remercie également ma tutelle pour son soutien inconditionnel.

Y. B.



## AIN-DEFLA

### L'APW vote le budget primitif 2010

L'APW de Aïn Defla s'est réunie, en début de semaine, pour étudier le budget primitif de l'année 2010, en présence du wali, des directeurs des différents secteurs, des chefs de daïra et des élus. C'est monsieur Merzouga, vice-président, qui a ouvert les débats (le président, monsieur Nadjem, candidat aux sénatoriales, étant en campagne). Monseigneur Touahria Abdelbaki, président de la commission des finances, a présenté devant l'Assemblée les évaluations des 21 chapitres touchant la gestion et l'équipement. A la lecture du rapport définitif qui a été voté à l'unanimité, plusieurs constatations s'imposent : un taux de progression qui s'élève à 195% par rapport au budget de 2004 qui était de plus de 241 millions DA, car le budget primitif 2010 est de 710 millions DA. Ensuite, le secteur de l'éducation a bénéficié d'un budget conséquent, c'est-à-dire près de 44 millions DA pour le chauffage, l'équipement, le transport et les cantines. Le programme des constructions en zones rurales, qui comprend 6.700 logements, ainsi que l'alimentation en gaz a été renforcé, représentant une enveloppe globale de de près de 280 millions DA. Enfin, à la demande des élus, un budget spécial a été retenu pour la rénovation de huit salles de sport pour une valeur de 21 millions de dinars. Le fraisage et le revêtement de la RN 4, entre le col Kandek et l'oued Zebboudj, sur une longueur de 10 km. Enfin, l'Assemblée a élu monsieur Ben Saïd Mustapha comme membre de l'APC en remplacement du docteur Khellas (RND) décédé dans un accident de la circulation, il y a deux mois.

## VISITE DE L'AMBASSADRICE DE POLOGNE À TRAVERS LA WILAYA

### "Je veux connaître vos belles régions et aussi l'Algérie profonde."

En visite à travers la wilaya, l'ambassadrice de Pologne s'est rendue, lundi dernier, à Miliana où elle a été reçue au siège de l'APC par les autorités locales. En visitant les lieux historiques, comme le musée Emir Abdelkader, la manufacture d'armes, la grande place de l'Horloge, l'ancienne salle de théâtre, l'ambassadrice a manifesté son admiration en rendant hommage à l'Emir Abdelkader, premier résistant de l'Algérie. La visite de l'ambassadrice s'est terminée chez Mme Merkoussia, une ancienne résistante, qui lui a offert un repas traditionnel. A Khemis Miliana, l'ambassadrice s'est rendue au cercle culturel où elle a visité plusieurs stands sur les activités artisanales de la région (couture, broderie, peinture sur soie, poterie). Au cours de la réception, l'ambassadrice s'est confiée à la presse : "Notre souhait est de planifier des visites en dehors d'Alger pour connaître les régions profondes de l'Algérie. Nous pensons intensifier les échanges culturels et universitaires, particulièrement en archéologie. Début janvier 2010, nous visiterons l'Ouest et des échanges auront lieu à Oran et Sidi Bel-Abbès". Cette journée s'est terminée par la visite de deux centres d'alphabétisation à Aïn Sultan et à Boumedfaâ.

## Campagne de sensibilisation à travers les écoles

En collaboration avec les services de la direction de la santé, une grande campagne de sensibilisation contre la grippe porcine a été entreprise à travers les établissements scolaires. Les unités de dépistage (UDS) sont chargées de distribuer 4.300 bouteilles de savon liquide. En plus, les enseignants ont programmé des cours de sensibilisation.

C. E. M.

## CHLEF, ACTIVITÉ DE LA PROTECTION CIVILE

# LE PLAN ORSEC REVISITÉ

*La Protection civile va organiser des journées de vulgarisation au profit des membres du plan afin de leur permettre de se familiariser avec les rudiments techniques et pratiques de leur mission dans le cadre collégial du plan.*

PAR BENCHERKI OTSMANE

Une réunion intersectorielle a été tenue dernièrement au niveau de la direction générale de la Protection civile de Chlef pour amener l'ensemble des intervenants concernés par les modules du plan Orsec à «réviser leur copie». Ainsi, les démarches visant à préparer et à mener les actions d'interventions ont été définies et les rôles répartis. Les tâches relatives aux douze modules du plan ont été scindées en deux missions complémentaires. D'abord un volet préventif consistant à identifier les zones à risques, les cours d'eau à curer ainsi que la préparation et l'identification de l'ensemble des moyens. Cette charge est revenue à un ensemble de directions de l'exécutif (les travaux publics, l'hydraulique, l'urbanisme...). Le deuxième volet concerne l'intervention proprement dite. Il est pris en charge par la Protection civile, les secteurs sanitaires de la wilaya, le transport... Pour une responsabilisation directe, les douze modules du plan Orsec seront chapeautés par le premier responsable de chaque direction concernée. Ainsi, la direction de l'hydraulique s'est vue confier l'élaboration d'une cartographie des zones sensibles ; la Direction des



Les éléments de la Protection civile à pied d'œuvre.

travaux publics aura à s'occuper du réseau routier et la direction de l'administration locale aura à mobiliser les moyens matériels et financiers. Quant aux interventions directes et l'organisation des opérations de secours et de sauvetage, elles seront assurées par la direction de la Protection civile. En plus de la mise à jour du plan Orsec, il a été décidé d'entamer un cursus de rattrapage au profit des membres dudit plan. Le directeur de la Protection civile de la wilaya parle de stratégie de prévention du risque inondation fondée sur les actions telles que la connaissance des risques, la surveillance des phénomènes, l'information de la population, la prise en compte des risques dans l'aménagement et, enfin, les travaux de prévention. De même, nous avons appris que la Protection civile va organiser des journées de vulgarisation au profit des membres du plan, afin de leur permettre de se familia-

riser avec les rudiments techniques et pratiques de leur mission dans le cadre collégial du plan. Des exercices de simulation ont également été programmés. Ils devraient se référer aux risques majeurs propres à la wilaya et aux moyens à mettre en œuvre pour une meilleure circonspection. A noter que la wilaya de Chlef est confrontée depuis ces dernières années au problème des inondations qui parfois et, malheureusement, font des victimes parmi la population. A ce sujet, nous avons appris qu'une campagne d'informations sera lancée très prochainement par la Protection civile pour sensibiliser les citoyens, particulièrement ceux habitant dans les zones à risques. A noter, enfin, que cette réunion intersectorielle a été précédée par une autre qui a regroupé les 35 maires des communes de la wilaya ainsi que les chefs de daïras sur le même sujet.

B. O.

## BOUMERDES, RÉALISATION DU NOUVEL HÔPITAL

# Les travaux lancés début 2010

PAR RYAD KHELOUFI

Le directeur de la santé a annoncé que les travaux de réalisation du nouvel hôpital de Boumerdès seront lancés "avant fin janvier 2010" et que les diverses études techniques y afférentes ont été achevées. Selon sa fiche technique, cette structure de 240 lits sera érigée sur une surface de plus de cinq hectares (extensible), sise près du siège de la wilaya, à hauteur de la RN 24. Ce site a été "expressément" retenu pour sa proximité avec l'unité médico-chirurgicale orthopédique, en vue de son intégration future dans cet établissement hospitalier, a précisé le responsable du secteur. A sa concrétisation, cet établissement assurera la prise en charge d'une dizaine de spécialités médicales de pointe non disponibles actuellement au niveau des services



de santé locaux, à l'instar de la neuro-chirurgie, de la cardiologie et de la pédiatrie. Ce projet, qui a été inscrit en 2004 au profit de la wilaya au titre du programme quinquennal, pour une enveloppe de 1,6 milliard de dinars, a connu un retard dans le lancement de ses travaux pour moult causes, dont la principale réside dans le changement continu de son assiette d'implantation pour "incompatibilité", outre le refus de son transfert vers la commune voisine de Corso, selon les informations fournies par la DSP. La wilaya de Boumerdès compte trois hôpitaux dans les communes de Bordj Ménaïl, Dellys et Thénia, en plus d'un service des urgences médicales spécialisé en orthopédie à Boumerdès, assurant en tout une moyenne annuelle de 90 mille examens médicaux et 7 mille opérations chirurgicales.

R. K.



GUELMA, FRUITS ET LÉGUMES

## LA MERCURIALE FAIT DES SIENNES

*Les prix des fruits et légumes continuent leur fulgurante ascension et les bourses modestes trouvent toutes les peines du monde à nourrir leur progéniture. Cet état de fait est imposé par le diktat des mandataires et autres intermédiaires peu scrupuleux.*

PAR HAMID BAALI

**D**urant les quelques jours qui ont suivi la célébration de l'Aïd El-Adha, la ménagère était ravie de voir les prix des fruits et légumes, qui étaient auparavant inabornables, connaître une baisse substantielle. Mais malheureusement, cette accalmie a été momentanée au grand dam des pères de familles qui avaient été mis à genoux par les sempiternelles dépenses successives relatives aux vacances estivales, au mois sacré du Ramadhan, à l'Aïd El-Fitr, à la rentrée des classes et à l'achat du bœuf.

Les chutes de pluie qui ont affecté l'ensemble du territoire national ces derniers jours ont été accueillies avec soulagement par le monde agricole qui redoutait la sécheresse. Paradoxalement, ces averses tant attendues ont engendré une flambée des prix des produits de la terre et ce, pour des raisons fallacieuses, car les mandataires et les grossistes ont saisi cette opportunité pour s'enrichir illicitement sur le dos des malheureux consommateurs qui subis-



Les prix des fruits et légumes flambent à Guelma.

sent ce diktat impuissants. En effet, l'ouverture de l'économie de marché, prônée voilà quelques années par les pouvoirs publics, autorise la liberté des prix.

Un petit tour aux marchés Harcha, Boulevard du Volontariat et Hadj Embarek nous permet de constater cette subite flambée des prix, à savoir pommes de terre nouvelles recouvertes de terre, oignons secs, salade verte, fenouil cédés à 70 dinars le kg, haricots verts, petits-pois, tomates fraîches, poivrons, piments, citrons entre 120 et 150 dinars le kg, artichauts, choux-fleurs, haricots à écosser à 80 dinars le kg, ail importé à 340 dinars le kg, carottes et navets à 60 dinars le kg. Quant aux fruits, ils ont atteint des pics intolérables : clémentines à 160 dinars et les oranges Thompson à 140 dinars le kg. Les pommes et

les poires sont cédées entre 160 et 200 dinars tandis que la banane de l'Equateur elle est proposée à 120 dinars le kg. La deglet Nour de premier choix, qui enregistre une récolte exceptionnelle, est vendue entre 280 et 340 dinars le kg.

Cette flambée des prix incite les couches modestes et précaires de notre société à opter pour des plats traditionnels peu onéreux : pois-chiches aux pieds de mouton, loubia aux tripes, chorba aux fèves, "tebaikha", ragoût de pommes de terre... La maîtresse de maison s'ingénie à concocter des mets d'antan dont étaient fières nos grands-mères. Le smicard et le retraité ne peuvent se permettre des menus copieux, sachant que la viande ovine se maintient à 800 dinars, le veau à 840 dinars et le poulet à 350 dinars le kg.

H. B.

CONSTANTINE, JARDIN DE LA BRÈCHE

## Un espace vert accueillant

PAR NAÏMA DJEKHAR

**A**ncré dans la place de la Brèche, le jardin Béchir-Bennacer est l'un des rares espaces verts que Constantine a réussi à sauvegarder intra-muros. Actuellement, il offre un cadre assez agréable aussi bien pour les citadins que pour les gens de passage, ce qui ne fut pas le cas auparavant. En effet, ce jardin était déserté en raison de l'insécurité qui y règne, vu qu'il était le refuge des quidams et autres délinquants.

Aujourd'hui, nettoyé, au sens propre et figuré, il est redevenu un espace vert accueillant, faisant office de «pied à terre» momentané pour beaucoup de visiteurs de la ville. Doté de bancs et d'un point d'eau, le jardin de la Brèche ouvre ses bras,



chaque jour, à des centaines de personnes désireuses d'y faire une halte furtive ou prolongée. Les retraités y viennent lire le journal... «Je suis là à partir de 10 heures. Je savoure mon 'petit noir' tout en m'informant grâce à mon journal local», confiera un sexagénaire. Et ils sont nombreux à adopter ce rituel qui leur évite les cafés et leur brouhaha.

La gente féminine, qui avait du mal à pénétrer ce jardin, y trouve aujourd'hui, elle aussi, un havre de paix. Un endroit qui se prête à la «pause-déjeuner» pour beaucoup de femmes venues d'ailleurs faire des courses, ou encore les collégiennes et lycéennes.

Au milieu des fleurs et des plantes, quelques vendeurs de lunettes solaires, montres et autres pacotilles se sont installés dans la durée. Ils se sont glissés dans ce décor verdoyant et, désormais, ils en font partie. A contrario, les photographes ambulants qui travaillaient dans les alentours ont, quant à eux, disparu dans leur majorité. De nos jours, plus personne ne veut payer «pour se faire immortaliser». On s'en charge soi-même avec son portable...

N. D.

AIN FERHAT (OUM EL-BOUAGHI)

## 400 foyers raccordés au gaz

Selon le directeur des mines et de l'industrie (DMI), 400 foyers de l'agglomération de Aïn Ferhat, dans la commune d'Ezzorg (Oum El-Bouaghi), seront raccordés au réseau du gaz naturel au cours de la semaine prochaine. Les travaux de pose des canalisations de transport et de distribution, nécessaires au raccordement de ce centre urbain situé à côté de la RN 10 reliant Aïn Beïda à Meskiana, sont "achevés à 100%". La mise en service de ce réseau mettra un terme au calvaire vécu au quotidien par la population de cette localité, tributaire de l'approvisionnement en bonnes de butane et aux difficultés de leur transport sur de longues distances, a noté le DMI. Parallèlement, 315 autres foyers de la commune rurale d'Ouled Kacem auront accès au gaz naturel au cours du mois de janvier prochain. La contribution financière devant être apportée au projet par la commune a été prise en charge par la direction du secteur en raison des faibles ressources de cette collectivité.

Le premier semestre 2010 verra également le raccordement au réseau du gaz naturel de 400 autres foyers de la commune de Aïn Zitoun (45 km au sud-ouest d'Oum El-Bouaghi). Le taux d'avancement de ce projet est de l'ordre de 60%. Par ailleurs, le programme 2009 d'électrification rurale a prévu la construction de 23 km de lignes dans les communes de Dhalaâ, El-Djazia, Berriche et Rehia, en plus de quatre mechtas. Les taux de couverture de la wilaya par les réseaux de gaz et d'électricité rurale atteignent respectivement 71% et 94%, a ajouté le DMI qui a relevé qu'il s'agit de taux supérieurs aux moyennes nationales.

S. Z.

SKIKDA

## Plus de 40 projets PPDR programmés pour 2010

Plusieurs projets inscrits dans le cadre des programmes de proximité de développement rural intégré (PPDR) ont été lancés cette année au niveau de la wilaya de Skikda.

Une quarantaine de projets similaires seront lancés à partir de l'année 2010. Il s'agit de programmes destinés à aider les populations habitant les zones rurales, montagneuses et enclavées à créer leurs propres projets susceptibles de générer des profits.

7.500 familles ont déjà bénéficié de ces projets. A ce jour, 2.240 ruches pleines ont été octroyées au même titre que 1.080 têtes d'ovins, 170 chèvres et une quinzaine d'ovins.

Ces programmes permettront aux populations des régions rurales d'améliorer leurs conditions de vie à travers une valorisation des revenus liés à des activités essentiellement familiales et communautaires.

M. S.

COLLO

## Réalisation d'une ludothèque à l'hôpital

L'association «Quabes» de la ville de Collo, en collaboration avec l'association «Tutti Frutti» pour la promotion de la citoyenneté et des échanges intellectuels composée majoritairement d'Algériens établis en France, ont doté l'hôpital de la ville de Collo d'une ludothèque qui servira comme espace de détente et de distraction au niveau du service de pédiatrie du même établissement. Une salle a même été spécialement aménagée pour recevoir les équipements nécessaires destinés en premier lieu aux enfants malades.

L'association française n'est pas à sa première expérience puisqu'elle a déjà participé à la création d'un service d'hémodialyse à l'hôpital de Collo et à l'équipement de quelques maternités situées dans des zones rurales.

M. S.

## Cinquième attentat contre des lieux de culte chrétiens en un mois

Deux passants ont été tués et six autres blessés hier dans un nouvel attentat à la veille de Noël contre l'église syrienne orthodoxe Saint-Thomas de Mossoul au nord de l'Irak. Le lieu de culte a été endommagé. "C'est sûrement un cadeau de Noël (...) alors que nous célébrons une fête d'amour et de paix", a déclaré le père Faez Wadihah, de l'église syrienne orthodoxe de la Vierge-Très-Pure, ciblée également par un attentat il y a une semaine et lors duquel un nourrisson avait trouvé la mort. Il s'agit du cinquième attentat contre des lieux de culte chrétiens en moins d'un mois dans cette ville située à 350 km au nord de Bagdad. L'armée a été mise en état d'alerte en raison de menaces visant les chrétiens dans plusieurs villes à l'approche de Noël, avait affirmé vendredi le porte-parole du ministère de la Défense, le général Mohammad al-Askari. Fin 2008, 40 chrétiens ont été tués à Mossoul, entraînant le départ de plus de 12 mille d'entre eux. Les diverses communautés se rejettent la responsabilité de ces attaques.

## Un convoi humanitaire à Ghaza pour le 27 décembre

Un convoi, d'aides humanitaires, britannique pour la bande de Ghaza est arrivé hier en Jordanie pour tenter de briser le blocus israélien, à l'origine de la détérioration de la situation humanitaire dans ce territoire palestinien. Cette caravane, la troisième du genre à se rendre à Ghaza cette année, accompagnée par plus de 300 militants du monde entier, est composée de plus de 200 voitures et camions chargés de matériel médical et autres denrées d'assistance humanitaire.

La caravane a entamé son périple le 6 décembre à Londres et traversé de nombreux pays, dont la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Italie, la Turquie et la Syrie. Jeudi matin le convoi se rendra en Egypte pour tenter d'entrer dans la bande de Ghaza par le point de passage de Rafah.

Son arrivée est prévue pour le 27 décembre, date anniversaire de l'agression militaire israélienne de l'hiver dernier contre Ghaza, qui a fait, en 22 jours, plus de mille 400 martyrs palestiniens, essentiellement des femmes et des enfants.

## Désarmement nucléaire des Etats-Unis et d'Israël

Le président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, a appelé, hier, à Shiraz, au sud de l'Iran, au désarmement nucléaire des Etats-Unis et d'Israël. "Le gouvernement américain possède près de 8.000 ogives atomiques et elles doivent être désarmées, et son allié corrompu, le régime israélien, environ 400 ogives atomiques qui doivent également être désarmées", a souligné M. Ahmadinejad devant les habitants de la capitale de cette province. Réfutant les accusations américaines selon lesquelles Téhéran veut fabriquer des bombes nucléaires, il a déclaré "Vous devriez savoir que si nous voulions le faire, nous aurions assez de courage pour l'annoncer".

## RÉFÉRENDUM SUR LA RÉGION PÉTROLIFÈRE SOUDANAISE D'ABYEI

# Dissensions sur les modalités du scrutin

*Les débats parlementaires en cours au Soudan autour de l'adoption d'une loi sur le référendum en 2011 de la région pétrolifère disputée d'Abyei ont été prolongés jusqu'au 29 décembre.*

PAR NINA SARATI

Les députés du Sud boycottent cette session parlementaire qui devait s'achever mercredi. La prolongation des travaux du Parlement, qui doit encore se réunir dimanche, lundi et mardi pour tenter d'adopter la nouvelle loi devant décider des modalités du référendum sur Abyei, est justifiée par la recherche de "davantage de consultations" entre le Mouvement de libération du peuple du Soudan (SPLM, ex-rebelles) et le Congrès national du président Omar el-Béchir, a affirmé le vice-président de l'Assemblée, Mohammed Hassan al-Amine.

Mardi, les députés du SPLM et des autres partis sudistes ont claqué la porte du Parlement pour protester contre une modification apportée par le parti au pouvoir au texte de la loi sur le référendum dans le Sud. Les députés sudistes estiment que cette modification a été faite "en violation" d'un accord conclu la semaine dernière.

Le nord du Soudan, majoritairement musulman et le Sud, en grande partie chrétien et animiste, ont mis fin en 2005 à une guerre civile meurtrière de plus de 20 ans

en signant l'accord de paix global (CPA). Le CPA prévoit d'organiser en 2011 deux référendums simultanés. L'un demandera à la population d'Abyei, région pétrolifère disputée par les partis sudistes au gouvernement, située à la lisière entre les deux territoires, si elle veut garder son statut spécial au sein du Nord ou si elle préfère être intégrée au Sud. Au même moment, le Sud organisera un référendum distinct sur son indépendance.

## INTÉGRATION DE LA SERBIE À L'UNION EUROPÉENNE

# Belgrade défend son rôle stabilisateur dans les Balkans

Le président serbe Boris Tadic a déposé officiellement, hier à Stockholm, la candidature d'adhésion de son pays à l'Union européenne (UE). L'ex-République yougoslave, longtemps au ban du processus d'intégration européen, doit cependant encore lever de nombreux obstacles.

M. Tadic a effectué un premier pas symbolique sur la route de cette adhésion, véritable "objectif stratégique" en remettant la candidature de la Serbie au Premier ministre suédois Fredrik Reinfeldt dont le pays assure la présidence de l'Union européenne jusqu'au 31 décembre.

"Nous en sommes à dix années de vie démocratique, 10 ans après la fin de la guerre, 10 ans après la fin de notre isolation. Durant ces 10 années, notre principal objectif a été d'intégrer la Serbie à l'Union européenne", a déclaré M. Tadic en référence aux années qui ont suivi la chute de Slobodan Milosevic.

M. Reinfeldt a salué un "geste historique" de la Serbie qui reflète "la forte détermination de son gouvernement". Mais un long processus va maintenant se mettre en place car l'éventuelle adhésion ne devrait pas intervenir avant 2014, voire 2018, compte tenu du travail à faire dans ce pays de 7,5 millions



Le nord et le sud du Soudan ont mis fin à une guerre meurtrière de plus de 20 ans.

d'habitants soumis à des sanctions internationales sous l'allégation de soutien au terrorisme, est par ailleurs confronté à un conflit complexe dans sa région du Darfour (nord-ouest) à ce sujet, l'ex-président sud-africain, Thabo Mbeki a estimé lundi passé devant les membres du Conseil de sécurité de l'Onu, que la conclusion d'un accord de paix au Darfour avant que le pays n'organise les prochaines élections "était possible et nécessaire". Il a déclaré que lors de sa récente visite au Darfour plusieurs dirigeants de la société civile de cette province lui ont affirmé que la situation était mûre pour une accélération réelle du processus de paix.

La population d'Abyei est composée des Ngok Dinka, considérés comme loyaux aux ex-rebelles indépendantistes et des Messiria, des nomades considérés comme des partisans de Khartoum. Aussi Les pourparlers entre les deux parties butent-ils sur la question de la participation à ces élections.

En juillet, le président Omar El Béchir avait demandé que l'ensemble de la population d'Abyei prenne part au référendum en 2011 sur son statut. Les sudistes estiment, quant à eux, que seuls les Ngok Dinka devraient être autorisés à voter.

L'acheminement vers les deux référendums est jalonné de troubles. Début décembre, une manifestation non autorisée à Khartoum des partisans des rebelles sudistes qui réclamaient des réformes politiques avant les élections présidentielles et législatives d'avril prochain, avait dégénéré en heurts avec la police après l'arrestation de députés. Des locaux du Parti du Congrès national avaient été incendiés à Juba, capitale du sud. Un accord sur ces réformes a été conclu. Le Soudan, pays de 39 millions

d'habitants soumis à des sanctions internationales sous l'allégation de soutien au terrorisme, est par ailleurs confronté à un conflit complexe dans sa région du Darfour (nord-ouest) à ce sujet, l'ex-président sud-africain, Thabo Mbeki a estimé lundi passé devant les membres du Conseil de sécurité de l'Onu, que la conclusion d'un accord de paix au Darfour avant que le pays n'organise les prochaines élections "était possible et nécessaire". Il a déclaré que lors de sa récente visite au Darfour plusieurs dirigeants de la société civile de cette province lui ont affirmé que la situation était mûre pour une accélération réelle du processus de paix.

Le document du panel de neuf pays de l'Union africaine propose d'associer les habitants de Darfour au prochain scrutin et au dialogue qui doit avoir lieu avant le référendum de janvier 2011 sur une possible indépendance du Sud-Soudan. Un dialogue entre des représentants de la société civile du Darfour et des mouvements armés du Darfour est programmé pour le 18 janvier prochain au Qatar. M. Mbeki présidera le panel de l'UA. N. S.

d'habitants. Belgrade doit "terminer les réformes, trouver les criminels de guerre (...), assurer la démocratie et l'économie de marché sur son territoire", a énuméré M. Reinfeldt.

Il y a aussi l'épineux problème du Kosovo qui a déclaré unilatéralement son indépendance en février 2008. 22 des 27 pays membres de l'UE ont reconnu cette indépendance à laquelle Belgrade, qui considère ce territoire comme sa province méridionale, s'oppose avec l'appui de Moscou. A la demande de la Serbie, la Cour pénale internationale (CPI), étudie la conformité de cette déclaration avec le droit international.

M. Tadic a réitéré la position serbe : "la Serbie doit devenir un pilier de la stabilité dans la région. Pour cela, nous devons surmonter des défis, mais cela ne veut pas dire que nous reconnaitrons l'indépendance du Kosovo". Il a toutefois souligné que son pays avait beaucoup évolué ces dernières années et que Belgrade comptait trouver, sur le sujet, un accord dans l'intérêt de tous.

"On ne peut pas comparer la Serbie d'aujourd'hui avec celle des années 90. Nous défendons notre intérêt national légitime, mais nous le faisons en employant exclusivement des instruments diplomatiques et légaux. La Serbie est un pôle de stabilité

dans les Balkans", a affirmé le président serbe. Concernant la capture de l'ancien chef militaire des Serbes en Bosnie, Ratko Mladic, et de l'ancien responsable des Serbes de Croatie Goran Hadzic, le chef de l'Etat serbe a assuré que cette question était la première qui l'accaparait en débutant sa journée. Sur les délais d'adhésion, M. Tadic et Reinfeldt, ainsi que la Commissaire européenne à l'élargissement Olli Rehn, se sont accordés pour dire que tout dépendait des efforts serbes, la procédure pouvant aboutir "dans les dix ans qui viennent, à condition que la Serbie poursuive ses réformes sur le rythme actuel".

Le président Tadic s'est voulu plus optimiste en assurant que "le Jour J était fixé en 2014". "Il n'est pas certain que nous y parviendrons, mais c'est pour nous un objectif. Si nous travaillons très dur, nous pouvons créer une surprise positive", a-t-il conclu.

Parallèlement, l'UE a débloqué le même jour une aide budgétaire de 50 millions d'euros pour la Serbie, première tranche d'une enveloppe de 100 millions pour aider ce pays à atténuer les conséquences de la crise économique et aussi à poursuivre les réformes liées à son éventuelle intégration.

SAÂDANE MET LES POINTS SUR LES "I"

«JE RESTE LE SEUL ET UNIQUE PATRON DE LA SÉLECTION NATIONALE»

Page 14

# MIDI

## Sport

HANDBALL - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS 2010 EN EGYPTÉ

SEPT JOUEURS PROFESSIONNELS REJOIGNENT L'EN

Page 15

SPONSORING DE LA FAF

# NEDJMA INJECTE 68 MILLIARDS DE CENTIMES



L'opérateur de téléphonie mobile WTA Nedjma est en passe de devenir un porte-bonheur pour le football national. Il a accompagné l'EN dans tous ses succès. L'ES Sétif a décroché la coupe de l'Unaf à Tunis trois jours seulement après la signature d'un accord de sponsoring avec Nedjma. C'est réellement la bonne étoile du football national !

Lire en page 12

Ph / F. Boudiaf

## LA CHRONIQUE DE ABDOU SEGHOUANI

### CAN 2010 : PEUR, PRUDENCE OU MODESTIE DE SAÂDANE ?

P our le sélectionneur Rabah Saâdane, qui appréhende particulièrement la CAN-2010, l'objectif des Verts en Angola est de passer au second tour et, ensuite, essayer d'aller le plus loin possible dans ce rendez-vous continental. «Remettons les pieds sur terre!». «Il ne faut pas mentir au peuple», a-t-il déclaré, il y a une semaine. Le sélectionneur a passé en revue toutes les questions relatives à l'équipe nationale de football, avant l'entame du stage en perspective de la coupe d'Afrique : «Je préfère rester réaliste. Ca sera très difficile, ce n'est pas du gâteau. Nous allons jouer match par match», etc.

Les médias ont pris le relais, ensuite, pour analyser et commenter les dits et les non-dits de Rabah Saâdane. D'ailleurs, le coach des Verts n'a pas été tendre avec les journalistes, lors de son point de presse. On ne sait pas exactement pour quelles raisons, mais il est évident que le cas Mehdi Lacen y est pour quelque chose.

Mais, il n'y a pas que le cas Lacen dans l'histoire puisque les propos de Saâdane semblaient détachés de la réalité. En fait, cette réalité qui, aujourd'hui, donne à l'équipe nationale de football une aura qui n'est plus la même que celle du mois dernier et d'il y a une année. Aujourd'hui, les commentaires des médias internationaux n'hésitent pas à classer l'équipe Algérienne parmi les favoris en puissance de la CAN-2010.

Saâdane, lui, ne semble pas du même avis du moment qu'il appréhende le rendez-vous en Angola. S'agit-il d'un sentiment de peur ? Saâdane joue-t-il la prudence ou s'agit-il tout simplement de modestie ? Visiblement, il y a un peu de tout cela. Sur le plan technique, Saâdane sait mieux que nous que son effectif ne sera pas au pic de sa forme le mois prochain, comme il l'avait été vers octobre/novembre. Il sait, surtout, que quelques pièces maî-

tresses de son échiquier ne jouent plus dans leurs clubs depuis le match d'Oumhourman. C'est dire que le «cheïkh» a des soucis et pas des moindres. Le coach s'est dit émerveillé par les résultats de l'EN qui ont été au-delà de ses espérances avec, à la clé, la qualification pour le Mondial 2010. «Mais le plus dur est à venir !». Et avant de se projeter sur la Coupe

du monde, les Fennecs devront s'atteler à réaliser une bonne préparation. La CAN en Angola est une bonne opportunité et des adversaires comme le Malawi, le Mali et l'Angola vont certainement pousser les verts à se surpasser, dans le souci d'affûter leurs armes pour le rendez-vous en Afrique du Sud.

C'est, précisément, le souhait de Saâdane qui estime que l'Angola est une phase intermédiaire avant le mondial et que l'EN va s'atteler à améliorer son jeu. En fait, Saâdane appréhende

de la réaction de la rue plus que tout le reste. Et il le dit : «Il ne faut pas mentir au peuple». Il sait de quoi il parle, lui, qui a déjà fait les frais de l'ingratitude, en 1986, lorsqu'il avait été livré, seul et sans défense, à la vindicte populaire. Tout le monde est averti !

**Saâdane appréhende le rendez-vous en Angola. S'agit-il d'un sentiment de peur ? Joue-t-il la prudence ou s'agit-il tout simplement de modestie ? Visiblement, il y a un peu de tout cela.**

A. S.

SPONSORING DE LA FAF

## Nedjma injecte 68 milliards de centimes

L'opérateur de téléphonie mobile WTA Nedjma est en passe de devenir un porte-bonheur pour le football national. Il a accompagné l'EN dans tous ses succès. L'ES Sétif a décroché la coupe de l'Unaf à Tunis trois jours seulement après la signature d'un accord de sponsoring avec Nedjma. C'est réellement la bonne étoile du football national !

PAR MOKRANE CHEBBINE

La Fédération algérienne de football (FAF) et l'opérateur de téléphonie mobile WTA Nedjma ont paraphé hier, à Alger, un avenant de la convention de sponsoring signée entre les deux parties. Un avenant qui s'élève à 68 milliards de centimes, dont 50 milliards iront dans les caisses de la FAF, et les 18 autres milliards pour les joueurs des Verts dont l'opérateur a exploité l'image de marque dans ses différents spots publicitaires, selon Mohamed Raouraoua. Ce dernier a tenu toutefois à préciser que « la FAF et le football national ne sont la propriété d'aucune entreprise ou opérateur », soulignant que des négociations sont en cours avec d'autres partenaires, sans omettre de remercier l'opérateur historique AT Mobilis qui a contribué de son côté avec 46 milliards de centimes pour le développement du football national. Aux termes de cet avenant, l'opérateur WTA Nedjma détient les droits d'exploitation de l'image de l'Équipe nationale et de l'image individuelle des joueurs en exclusivité sectorielle dans les télécoms. A ce titre, le DG de Nedjma s'est dit « très fier



Mohamed Raouraoua, président de la FAF et Joseph Ged, DG de Nedjma.

de s'engager corps et âme avec les Verts », durant leur parcours dans les éliminatoires jumelées Coupe d'Afrique et Mondial 2010. Un parcours couronné par une qualification brillante à ces deux joutes importantes.

Joseph Ged a tenu à remercier l'ensemble des artisans de cette pousse, plus spécialement le président de la République, le président de la FAF, le sélectionneur national et tout le staff technique de l'EN, sans omettre de rendre un grand hommage aux supporters des Verts. « Je suis confiant que les Verts brilleront à la CAN et passeront au deuxième tour du Mondial », a-t-il prédit, tout en promettant de faire durer la joie des Algériens en 2010, en offrant davantage de spots en l'honneur des Verts. De son côté, le président de la FAF s'est félicité de l'engagement de l'opérateur en faveur de l'EN et du sport roi en Algérie, et s'est dit « satisfait » du partenariat exceptionnel lié entre la Fédération et Nedjma. « C'est une entreprise qui a beaucoup de visions

et une stratégie de communication très solvable », a attesté Mohamed Raouraoua, très optimiste quant à l'avenir de l'EN de football. « Nous nous enorgueillons de lier ce partenariat au bénéfice du football national », a-t-il ajouté, rappelant dans la foulée que Nedjma sponsorise également le championnat national et la Coupe d'Algérie.

### Le nouveau site Internet de la FAF opérationnel

Le président de la Fédération algérienne de football Mohamed Raouraoua a éterné hier, le nouveau site de la FAF. Un portail qui se veut une réelle vitrine de l'instance suprême du football national. En attendant la mise en service prochaine de celui de la LNF, le nouveau site de la FAF comprend plusieurs nouveautés, à l'instar de sa version en arabe et de nouvelles rubriques riches en informations instantanées. Aussi dispose-t-il de vidéos, d'un nouveau système de gestion et des placards publicitaires en collaboration avec l'opérateur

Nedjma. On y trouve également des formulaires d'accréditation pour les journalistes concernant tous les événements importants et des adresses e-mail accessibles à tous les membres du bureau fédéral et des responsables de la FAF.

### Un nouvel équipement pour l'EN

Le président de la FAF a annoncé hier l'acquisition d'un nouvel équipement sportif pour les joueurs et le staff de l'EN de football, conçu par un équipementier italien de haute gamme. Cette nouvelle tenue sera portée par les Verts en prévision des futures échéances importantes, à savoir la Coupe d'Afrique des Nations en Angola en janvier et le Mondial d'Afrique du Sud en juin prochain.

### Appel à la professionnalisation de l'élite

Mohamed Raouraoua a appelé les clubs de l'élite du football national à davantage d'efforts pour accéder à l'ère du professionnalisme. « Nous devons multiplier les efforts et les initiatives afin de hisser notre football au rang des professionnels, et ne pas le laisser dans les tréfonds de la médiocrité », a-t-il déclaré hier, en marge de la cérémonie de signature de l'avenant d'une convention avec l'opérateur de téléphonie mobile Nedjma.

### Plus de mille stades homologués en Algérie

L'Algérie dispose de 1.100 stades homologués, a révélé hier Mohamed Raouraoua. « C'est énorme comme potentiel sportif », a-t-il indiqué, tout en mettant en exergue les efforts consentis par les pouvoirs publics dans le sens de promouvoir le sport national, notamment le football. Cependant, a-t-il poursuivi, « la majorité de ces arènes ne sont pas conformes aux standards de la FIFA ».

M. C.

COMMISSION FÉDÉRALE DE L'ARBITRAGE

## Mise à l'écart de 57 arbitres

La commission fédérale de l'arbitrage a annoncé, mardi dernier, la mise à l'écart définitive de cinquante-sept arbitres pour n'avoir pas satisfait aux normes des tests FIFA ou pour n'avoir pas répondu à la convocation pour subir des tests. Présentant le bilan de la phase aller du championnat aux membres du bureau fédéral, le président de la commission fédérale de l'arbitrage, M.Belaïd Lacarne a indiqué que « toutes les opérations inscrites dans le plan d'action ont été réalisées, notamment le lancement de l'opération « Jeunes talents » au niveau des régions et la mise en place des structures régionales ».

La commission dénombre 2.854 désignations d'arbitres et d'assistants arbitres relatives au championnat des divisions seniors et jeunes, et elle a procédé à 393 contrôles, ce qui a permis une évaluation rigoureuse des arbitres. La commission relève que dans l'ensemble, la compétition s'est déroulée dans un bon esprit. Pour ce qui est du programme d'action pour la phase retour, la Commission a programmé quatre séminaires de niveau III (inter-régions) qui se dérouleront du 5 au 19 janvier prochain. Trois sont prévus le 5 janvier à Relizane, Constantine, Laghouat, tandis que le quatrième se déroulera du 17 au 19 janvier à Alger. Cette opération touchera 208 arbitres inter-régions. La commission a programmé également des stages pour l'élite spécialisée. Du 10 au 12 janvier pour arbitres assistants à Ain El Turk (Oran) et du 25 au 27 janvier pour arbitres directeurs à Ain Benian (Alger).

Ces stages entrent dans le cadre de la préparation des arbitres à la phase retour. Concernant la formation de jeunes talents, la commission fédérale de l'arbitrage a programmé plusieurs stages en décembre, janvier et février prochains à Batna, Oran, Ouargla et Saïda.

## Un match à huis clos pour le MC Alger

La commission de discipline de la Ligue nationale de football (LNF) a infligé un match à huis clos au MC Alger pour « jet de projectiles » lors du match contre l'USM El-Harrach (2-1) de mise à jour du calendrier du championnat d'Algérie de division Une disputé le vendredi 18 décembre au stade du 5-Juillet. Le leader du championnat d'Algérie devra, en outre, payer une amende de 20 mille DA. Le défenseur international de l'ES Sétif, Abdelkader Laïfaoui, a écopé d'un match de suspension et 20 mille DA d'amende pour « contestation de décision » lors du match en retard face à la JS Kabylie (2-0) joué le 8 décembre à Sétif. (APS)

FOOTBALL-CHAMPIONNAT NATIONAL DE DIVISION UNE

## BILAN À MI-PARCOURS

Le MCA champion d'hiver, l'ESS devrait terminer dauphin puisqu'elle compte deux matches retard et cela même avec sa défaite inattendue contre le WAT.

PAR MEHDI YAMANI

La JSK termine dans le peloton de tête quoi qu'il arrive avec les Zianides qui ont le même nombre de points. Par contre, pour ce qui est du bas du classement, le MSPB est lanterne rouge avec le NAHD, l'ASK et l'USMB. Les autres nagent dans le ventre mou du classement. En effet, si on fait un constat sur cette moitié de par-cours, on trouve que le Doyen s'est illustré grâce à son armada de joueurs talentueux. Il y a aussi, les jeunes Canaris qui ont fait un chemin honorable et cela malgré les difficultés et l'instabilité du staff; Lang est parti en laissant derrière lui un groupe dans le doute mais qui a su comment faire pour se sortir d'affaire. L'ESS, fait comme l'an dernier, un début timide, le club se battant sur plusieurs fronts, mais, à chaque fois, lors de la seconde phase, il repart de plus belle. Malgré son début mitigé, il



Hadji Bouguèche (à droite) et ses coéquipiers, champions honorifiques d'hiver.

### Trois recrues pour chaque club cet hiver

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni hier, a décidé de porter à trois le nombre de joueurs autorisés à signer durant la seconde période d'enregistrement et ce, dans la limite de 25 licenciés et de deux joueurs nés en 1989 et plus. La deuxième période d'enregistrement des joueurs débutera le 27 décembre 2009 et prendra fin le 27 janvier 2010. Elle est réservée au transfert d'un joueur professionnel, d'un joueur amateur signant un contrat de joueur professionnel pour un club de division nationale Une et Deux. Elle concerne également le joueur professionnel changeant de statut pour devenir amateur, mais ce joueur ne peut être enregistré qu'après un délai de 30 jours à compter de la date du dernier match joué en qualité de joueur professionnel.

STADE DU 8-MAI 45 : ESS 0 – WAT 1

## La WAT profite de la baisse de forme des Sétifiens

72 heures après le succès de l'Entente de Sétif en coupe de l'UNAF face à l'Espérance de Tunis au stade de Radès, les joueurs sétifiens n'ont pas pu récupérer toutes leurs forces afin de venir à bout de la formation tlemcénienne, combative à souhait, venue à Sétif dans le but d'arracher une seconde place au classement général au terme de la phase aller, un titre honorifique qui plaide en faveur des revendications de l'entraîneur Bouali qui se débat depuis longtemps dans des problèmes d'ordre financier qui vont à l'encontre de l'épanouissement de son club, si l'on se réfère à ses déclarations, l'Entente, non encore remise de la joie du titre symbolique de meilleure formation maghrébine de l'année 2009, et qui dut laisser au championnat d'Algérie de division Une disputé le vendredi 18 décembre au stade du 5-Juillet. Le leader du championnat d'Algérie devra, en outre, payer une amende de 20 mille DA. Le défenseur international de l'ES Sétif, Abdelkader Laïfaoui, a écopé d'un match de suspension et 20 mille DA d'amende pour « contestation de décision » lors du match en retard face à la JS Kabylie (2-0) joué le 8 décembre à Sétif. (APS)

tlemcénien qui venait à bout du champion sortant devant des gradins presque vides. La pression des visiteurs, qui s'accrocha dans le camp sétifien, jusqu'à la fin du premier half, reprit de plus belle au retour des vestiaires même si l'entraîneur sétifien Nouredine Zekri dut faire appel aux services de Hadji Aïssa, Francis Ambane et Lemouchia «épuisés» après la dernière finale de coupe de l'UNAF, en remplacement de Djediat, Kacem et Benchadi. Le Camerounais, fidèle à sa verve habituelle, faillit scorer à la 50', 59' puis 71' à la suite d'initiatives individuelles qu'il ne parvint pas à concrétiser, ses tirs n'étant pas cadrés. Son compère, Hemani, qui devait faire «oublier» le buteur Ziaya n'est pas encore au sommet de sa forme. Il rata deux essais à la 77' et 85'. Hadji Aïssa, rentré à la 65' pour prêter main forte aux siens, a usé de tout son savoir faire et à la 67' en il créa une action nette de réduire la marque mais il est fauché dans la surface par un défenseur tlemcénien. L'arbitre, Abid Charef, ne dira rien. Était-ce pour se racheter lorsqu'il hésita à accorder un pénalty similaire à Djellit 2 minutes plus tôt? Mais la palme revient incontestablement au gardien international Chaouchi puisqu'il priva les visiteurs d'un second but à 1 minute du temps réglementaire, en évitant à son équipe un but tout fait, sur un tir du remuant Benmoussa.

### CHAMPIONNAT DIV.1 (MATCH EN RETARD) Le CR Belouizdad et l'USM Harrach se neutralisent (1-1)

Le CR Belouizdad et l'USM Harrach ont fait match nul (1-1), mi-temps (0-1) en match retard du championnat national de Division 1 de football disputé mardi à huis-clos, au stade du 20-Août (Alger). L'USM Harrach a ouvert le score par Haniter à la 19e minute avant que Mammeri n'égalise pour le CRB à la 70e minute.

Mise à jour du calendrier:		
CR Belouizdad - USM Harrach 1-1		
Classement	Pts	J
1. MC Alger	32	16
2. JS Kabylie	28	17
3. USM Annaba	27	17
4. ES Sétif	26	14
-- MC Oran	26	16
-- JSM Bejaia	26	17
-- CABB Arreridj	26	17
8. WA Tlemcen	25	16
-- USM El Harrach	25	17
10. CA Batna	23	17
-- MC El-Eulma	23	17
12. USM Alger	22	17
13. CR Belouizdad	22	17
-- ASO Chlef	20	17
15. AS Khroub	17	17
-- USM Blida	17	17
17. NA Hussein-Dey	11	16
18. MSP Batna	9	17

### TRANSFERT Chaouchi (ES Sétif) "pisté" par Le Mans (France)

Le gardien de but international algérien de l'ES Sétif, Faouzi Chaouchi est sur les tablettes du club de Ligue 1 française Le Mans, rapporte mercredi le journal l'Equipe. Le portier des Verts figure sur la liste des gardiens susceptibles de rejoindre le club lors du mercato d'hiver. Outre Chaouchi, trois autres noms sont pistés par le MUC 72 : Vincent Planté (Saint-Etienne), Damien Grégorini (Nancy) ou encore Rudy Riou (OM), précise la même source. Dès sa promotion au poste d'entraîneur de l'équipe première sarthoise, Arnaud Cormier avait émis le souhait de recruter un gardien lors du mercato hivernal, d'après l'Equipe. Le dernier rempart de Sétif est également suivi de près par Hanovre, selon le quotidien sportif. Le gardien de l'ESS s'était révélé aux yeux du monde lors du match barrage qualificatif au Mondial 2010 face à l'Egypte (1-0) disputé le 18 novembre à Khartoum. Le Mans occupe actuellement la 18e place au classement du championnat de France à l'issue de la 18e journée. APS

CAN-2010 : HAMEUR BOUAZZA

## «L'Algérie peut prétendre au titre africain»

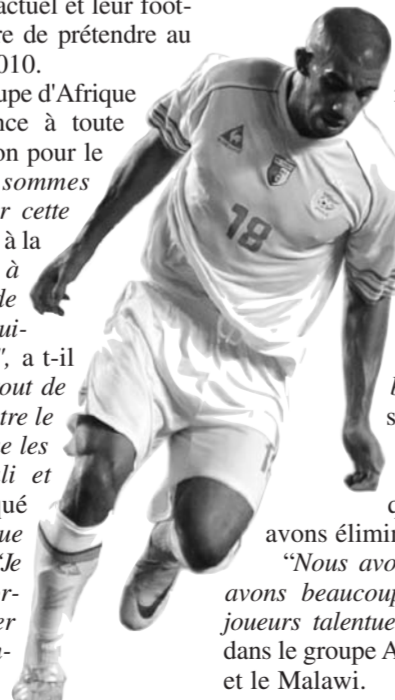
L'international algérien de Blackpool (première division anglaise) Hameur Bouazza a estimé mercredi que les Verts, avec l'état d'esprit actuel et leur football porté sur l'offensive, sont en mesure de prétendre au titre de champion d'Afrique en Angola-2010.

L'Algérie, absente de la précédente Coupe d'Afrique Ghana-2008, fait preuve d'une confiance à toute épreuve, notamment après sa qualification pour le Mondial 2010 en Afrique du Sud. « Nous sommes plus que jamais déterminés à remporter cette compétition africaine », a déclaré Bouazza à la BBC Sport. « Nous avons battu l'Egypte à deux reprises et avons également réussi de bon matches amicaux face à de grandes équipes à l'instar du Brésil et de l'Argentine », a-t-il encore ajouté « Maintenant, il s'agit surtout de nous concentrer sur le premier match contre le Malawi le 11 janvier à Luanda, parce que les deux autres équipes du groupe le Mali et l'Angola sont redoutables », a expliqué Bouazza. « En disant cela, je crois aussi que le Malawi dira la même chose de nous ». « Je crois que l'Angola constitue le gros morceau du groupe parce qu'elle va évoluer devant son public et ses joueurs ambitionnent d'aller le plus loin possible dans

cette compétition africaine », a indiqué l'attaquant algérien. « Sincèrement, ça sera une CAN très difficile, mais je pense que nous sommes capables de faire quelque chose de grand en Angola », a-t-il indiqué.

D'autre part, Bouazza a affirmé que le mérite du sélectionneur national est grand dans les résultats enregistrés par l'équipe d'Algérie. « Le sélectionneur nous encourage tout le temps, c'est ce dont nous avons besoin. Tous les joueurs ont besoin de confiance pour s'améliorer », a-t-il précisé. « Il (Saâdane) veut que nous jouions à une touche de balle. Nous avons des joueurs rapides et dangereux. Il croit fermement que nous sommes capables de faire bien à la CAN », a-t-il poursuivi. Par ailleurs, Bouazza souhaite rencontrer une troisième fois l'Egypte à la prochaine Coupe d'Afrique pour prouver que ce n'est pas « par chance » que nous les avons éliminés du Mondial 2010.

« Nous avons gagné face à l'Egypte parce que nous avons beaucoup travaillé, en plus nous possédons des joueurs talentueux ». A la CAN-2010, l'Algérie évoluera dans le groupe A avec l'Angola (pays organisateur), le Mali et le Malawi.



## Sochaux hésite pour Ziaya



Il semblerait que la piste menant à Abdelmalek Ziaya ait pris du plomb dans l'aile du côté de Sochaux. Dans son édition de mercredi, L'Est Républicain dévoile la réticence de Francis Gillot à recruter le buteur de l'ES Sétif, fraîchement élu meilleur joueur du Championnat algérien. Sa réflexion bute en effet sur trois points. Tout d'abord, l'entraîneur des Jaune et Bleu ne semble pas très emballé à l'idée d'engager un joueur qui disputera la CAN au mois de janvier. Ensuite, l'attaquant de 25 ans ne parle pas Français, ce qui pose problème pour une intégration rapide au groupe sochalien. Enfin, la vitesse n'est pas la qualité première de Ziaya.

### Réponse aujourd'hui

Censé pallier l'indisponibilité de Charlie Davies, l'Algérien ne peut prendre la profondeur à la manière de l'international américain. Avec Vaclav Sverkos, le club du Pays de Montbéliard possède déjà un élément de fixation en pointe et cherche plutôt un élément capable d'avaloir les espaces aux côtés du Tchèque. Aucune décision n'a cependant été prise par les dirigeants francs-comtois qui ont jusqu'au 24 décembre, la date butoir fixée par le président de Sétif, pour donner leur réponse au club vainqueur de la Coupe de l'UNAF des clubs champions.

### D'autres pistes toujours explorées

En cas d'abandon du dossier Ziaya, Sochaux pourrait se tourner du côté du Championnat portugais et plus précisément vers le Sénégalais Baba Diawara, l'attaquant du Marítimo Funchal, déjà approché par l'OM en avril dernier. Quant à Biram Diouf (prêté par Manchester United à Molde) et Ideye Brown (Neuchâtel Xamax), ils restent suivis par le staff doubiste.

### CHAMPIONNAT DE LA DIVISION I

## Quarante-deux joueurs expulsés lors de la phase aller

Quarante-deux joueurs ont été expulsés lors de la phase aller du Championnat d'Algérie de première division, alors que 575 ont été avertis, a annoncé la Ligue nationale de football (LNF). La commission de discipline de la LNF a également sanctionné 3 présidents de clubs, trois dirigeants, et 5 entraîneurs. Soixante-quatre joueurs ont été sanctionnés pour contestation de décision. D'autre part, 41 huis clos ont été prononcés par l'instance chargée de la gestion de la compétition. Quant au championnat de deuxième division, le nombre des expulsés est supérieur à celui de la division une avec 59 expulsés, alors que le nombre des joueurs avertis dépasse les 700 (707). 64 joueurs ont été sanctionnés pour contestation de décision, alors que six entraîneurs, deux présidents de clubs, six dirigeants et un secrétaire de deuxième division ont été touchés par les sanctions de la ligue lors de la première partie de la compétition.

SAÂDANE MET LES POINTS SUR LES "I"

# «Je reste le seul et unique patron de la sélection nationale»

*Saâdane ne décompresse-t-il que maintenant après l'énorme pression vécue tout au long de la phase des éliminatoires combinées CAN-Mondial ?*

PAR A. BOURAOUI

Hier, dans la ville d'El-Khroub, le coach national n'est pas allé avec le dos de la cuillère à l'encontre de tous ceux qui ont émis des réserves, fondées ou gratuites, quant à certains choix opérés au cours des rencontres disputées durant l'année 2009. Lors de sa conférence de presse, il tirera à boulets rouges contre quiconque ne partageait pas sa vision de conduite des affaires techniques de la sélection



Rabah Saadane, sélectionneur national.

nationale. Il reprochera à ceux qui le critiquent d'avoir été des planqués au moment où, non seulement l'équipe nationale n'existait plus, mais aussi à celui durant lequel l'Algérie faisait l'objet d'intimidations et de menaces venant de partout et de nulle part.

Il affirmera assumer tout ce qui concerne la sélection nationale : ses succès et ses contre-performances, comme il dénierait à quiconque de lui reprocher le choix des éléments devant composer le team appelé à se rendre à la CAN dans une première étape et,

dans une seconde, au Mondial, déclarant que les portes restent ouvertes pour n'importe quel nouvel élément qui émergerait avant l'une ou l'autre échéance.

Le sélectionneur national balaie d'un revers de main tous les conseils qui pourraient lui parvenir, donnant l'impression de viser, à ce propos, une partie de nos confrères érigés en coach, exception faite de ses collaborateurs.

Il soulignera ainsi qu'il restait le seul et unique patron de la sélection.

Enfin, s'agissant de la cohésion et des capacités techniques de l'EN, il dira qu'il ne s'agit pas d'avoir forcément une pléiade de stars pour faire une grande équipe...et qu'il disposait d'un bon groupe...un très bon groupe...ce qui est largement suffisant pour avancer et pourquoi pas, aller aussi loin que possible aussi bien dans l'un que dans l'autre événement auxquels participera l'Algérie.

A. B.

AIT DJOUDI A L'ASK

## Le maintien, un périlleux challenge pour le nouveau coach

C'est parti ! Aït Djoudi Nouredine est le nouveau coach de l'ASK Khroub. Il est arrivé en fin d'après-midi de mardi passé où il a été reçu à l'aéroport Mohamed-Boudiaf par le président du club. Le groupe a ensuite rejoint le stade Abed Hamdani où l'équipe s'adonnait à un entraînement en préparation du match de coupe qu'elle doit disputer en cours de semaine.

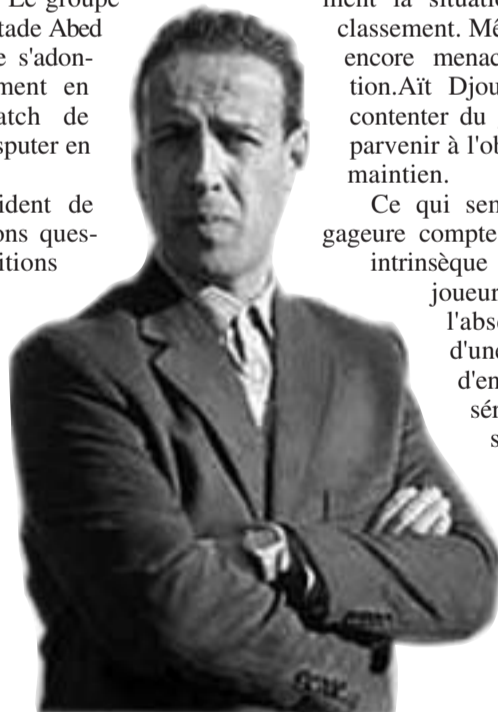
H.Milia, le président de l'ASK que nous avons questionné sur les conditions de recrutement du nouveau coach n'a pas voulu être disert, se contentant seulement de nous indiquer que Hammouche avait fait du bon travail mais qu'il était devenu exigeant notamment en matière d'apport de nouveaux joueurs durant le mercato.

Il semblerait que

le club ne disposerait pas des moyens de la politique voulue par l'ancien coach, lequel, est-il honnête de le souligner, a fait un excellent travail en alignant des résultats positifs et améliorant nettement la situation de l'équipe au classement. Même si celle-ci reste encore menacée par la relégation. Aït Djoudi devra donc se contenter du groupe actuel pour parvenir à l'objectif essentiel : le maintien.

Ce qui semble toutefois une gageure compte tenu de la valeur intrinsèque de la majorité des joueurs mais surtout de l'absence de volonté d'une grande partie d'entre eux de s'investir sérieusement dans le sauvetage du club. Soulignons enfin que l'ASK consomme son troisième entraîneur depuis le début de la saison.

A. B.



TOURNOI DE L'UNAF- U-16 ANS (2<sup>E</sup> JOURNÉE)

## L'Algérie et la Tunisie se neutralisent 1-1

Les sélections algérienne et tunisienne des moins de 16 ans ont fait match nul (1-1), à Kenitra, lors de la deuxième journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (Unaf), organisé du 19 au 25 décembre. Les Tunisiens ont ouvert le score par Ziane Aounallah à la 23<sup>e</sup> minute, alors que les Algériens ont égalisé à la 56<sup>e</sup> minute, grâce à Abderrahmane Meziane. Avec deux points en autant de matchs joués, la Tunisie qui avait fait un match nul face au Maroc (1-1) lors de la première journée, occupe la tête du groupe. L'Algérie et le Maroc, qui comptent un point chacun (d'une seule rencontre), s'affronteront demain pour la clôture de ce tournoi (14h30).

## La sélection olympique en stage à Alger du 28 décembre au 3 janvier

La sélection nationale olympique de football effectuera un stage préparatoire, du 28 décembre au 3 janvier prochain, à l'hôtel Mercure d'Alger, en prévision des prochaines échéances, a rapporté, mardi, la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site.

La sélection olympique, sous la houlette de Abdelhak Benchikha, abordera les qualifications pour les JO 2012 de Londres au mois de septembre de 2010.

### LISTE DES 27 JOUEURS CONVOQUÉS POUR CE STAGE :

Benmalek Boualem (ESS), Khedairia Sofiane (Cassis Carnoux/FRA), Mazouzi Sid Ahmed Rafik (USMA), Maâziz Nadjib (CRB), Megueni Mokhtar (ESS), Khelili Sofiane (NAHD), Belkalem Esseid (JSK), Lasseur Lounis (AS Saint Etienne/FRA), Boudiaf Karim (AS Nancy/FRA), Bedbouda Brahim (MCA), Amroune Mohamed (MCA), Lounas Ramzi (CAB), Moumen Bilal (MCA), Benzerga Omar (Lille/FRA), Touati Youcef (Dijon/FRA), Siouane Abdenour (NAHD), Chalali Mohamed (Chateauroux/FRA), Derardja Walid (NAHD), Hanni Sofiane (FC Nantes/FRA), Hamroune Jugurtha (Guingamp/FRA), Sidhoum Lyès (WAT), Bensalem Zinedine (MCA), Benaldjia Billel (USMA), Benemra Nacer (Gueugnon/FRA), Touahri Amine (USMH), Mesfar Oussama (AS Khroub), Sayoud Amir (Al Ahly/EGY).

## H A N D - B A L L

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS 2010 EN EGYPTE

# Sept joueurs professionnels rejoignent la sélection nationale

Sept joueurs, évoluant à l'étranger, ont rejoint la sélection nationale de handball messieurs pour un stage de préparation qui débutera demain pour s'achever le 1er janvier prochain.

PAR MOURAD SALHI

La liste a été communiquée, mardi, par le sélectionneur national, Salah Bouchekeriou. Ce stage rappelle le, s'effectuera en prévision du prochain déplacement de cette sélection en France pour le Tournoi international de Marrane prévu du 6 au 10 janvier. Les joueurs retenus sont Tahar Labane, engagé avec le club Aix en-Provence pour une année. Ce jeune demi-centre, âgé de 31 ans et son camarade de même groupe Abderrazak Hammad viennent apporter leurs expériences de haut niveau à leurs partenaires au sein de la sélection nationale. Belkacem Filah, l'autre Algérien, qui évolue au sein du club Paris Handball division I depuis 2005, a été retenu lui



L'EN renforce ses rangs en vue d'une bonne prestation en Égypte.

aussi pour ce stage, comme il y aura aussi l'arrivée de Abderrahim Berriah du club ES Sahel de Tunis, Rabah Soudani de Toulouse et Sassi Boulouf du club français Istres.

Concernant les joueurs locaux Salah Bouchekeriou a retenu huit du Groupement Sportif des Pétroliers Abdelmalek Slahdji, Hichem Fligha, Saïd Hadeff, Omar Chehbour, Riyadh Chehbour, Lamine Sahli, Hichem Boudrali, Messaoud Berkous, Messaoud Layadi, Samir Kerbouche, le joueur de l'USMH, Ahmed Frih MC

Saïda. Salah Eddine et Cheikh Abdelkader Kaceb d'El Biar et Fouad Mokhtari du CRBB.

Le groupe a ainsi enregistré le retour de Belkacem Filah après plusieurs absences à cause de blessures et de Hammad Abderazak, qui avait annoncé sa retraite internationale après le Mondial de Croatie en 2009. La sélection nationale se déplacera en France pour un stage avant le tournoi de Marrane «ce stage s'inscrit dans le cadre de notre programme de préparation débuté il y a quelques mois et qui est basé essentiellement

sur le physique général. A présent c'est la deuxième partie de notre réparation lors de laquelle on basera beaucoup plus sur la technique. Cette période de stage a démontrée de bonnes dispositions et que l'on peut faire mieux», a précisé l'entraîneur national. Concernant l'objectif assigné à ce rendez-vous africain, qu'abrèvera l'Égypte au mois de février prochain, Salah Bouchekeriou, dira : «Je vise la troisième place, mais rien n'empêche que l'on jouera match par match. L'essentiel pour nous est que l'équipe passe le premier tour». Concernant les adversaires, l'entraîneur précise qu'«il ne faut surtout pas sous-estimer les équipes contre lesquelles on jouera au premier tour. Ce sont des équipes qui peuvent créer des surprises, tout va être déterminé au fil du temps». Il est à signaler que le Sept algérien prépare le 19e championnat d'Afrique des nations prévu du 8 au 21 février 2010 en Égypte. L'Algérie figure dans le groupe C en compagnie de la Côte d'Ivoire, du Maroc et du Congo.

M. S.

CHAMPIONNAT DE DIVISION I (14<sup>ÈME</sup> JOURNÉE)

## Pas de changement pour les équipes qui joueront le titre

Les résultats, à l'issue de la 14<sup>e</sup> et dernière journée du championnat national de division une de handball jouée vendredi, n'ont rien changé au classement général. Cette ultime journée était beaucoup plus l'occasion pour arracher des points de bonification afin de débiter le deuxième tour avec plus de chances.

### GROUPE «A» Le GS pétrolier termine en tête

Dans le groupe A, les pétroliers, après quatorze jours de compétition, terminent cette première phase en tête sans aucun souci. Malgré la grandeur de son adversaire lors de cette ultime journée le GSP s'est imposé hors de ses bases devant son poursuivant immédiat le CR Baraki sur le score de 23 - 31. Donc, les deux points de bonus reviennent à cette équipe qui a bel et bien confirmé sa suprématie depuis l'entame. Le CR Baraki, malgré cette défaite sur son terrain, garde toujours la deuxième place; cette équipe aura un point de bonus lors de la deuxième phase. Le seul changement dans ce groupe a été le retour de la JSE Skikda à la troisième position après le forfait du MC Oran. Le MC Saida, quant à lui, a été repoussé à la quatrième place après sa défaite contre le CRBEE Alger Centre sur le score 29 à 25. Concernant les équipes qui joueront la relégation, le CRBEE Alger centre, après cette journée, a pu arracher les deux

points de bonification, suivi par le TRBB BE Oued avec un point et le MC Oran et le R.El-Arrouche qui débiteront la prochaine étape avec zéro point.

### GROUPE «B» Le HBC El Biar privé de deux points

Dans l'autre groupe, Le HBC El Biar qui a fait un bon parcours depuis l'entame de la compétition n'a pas pu préserver sa place de leader après sa défaite face à son poursuivant immédiat, le CRBB. Arréridj sur le score de 27 à 26 lors d'une rencontre qui s'annonçait très serrée vu son enjeu; les deux sélections savaient l'importance de ce match, l'équipe gagnante aura les deux points de bonus. Enfin, c'est cette formation Borjienne qui occupe la tête de classement final et le gain de ce tour lui revient et les Biais débiteront la deuxième partie avec un point seulement. L'AB Barika, qui a reçu l'Olympique El-Oued, s'est montré confiant pour arracher les deux points. Par contre, son concurrent, El Oued, ferme la porte des équipes qui joueront le titre avec zéro point de bonus. Les quatre équipes qui disputeront la relégation sont connues d'avance; le GP Boufarik a arraché difficilement sa victoire contre le C. C Laid; cette rencontre aussi avait le même enjeu : l'équipe victorieuse obtiendra les deux points de bonus. Sinon, au bas du tableau, les dernières formations terminent cette phase avec zéro point.

M. S.

### RÉSULTATS ET CLASSEMENT

#### GROUPE A:

CRB Baraki - GS Pétrolier	25-29
CRBEE Alger - MC Saida	28-33
JSE Skikda - MC Oran	12-0
<b>(forfait du MCO)</b>	
R.El-Arrouche - TRBB BEO	23-31

Classement	Pts	J
1. GS Pétrolier	28	14
2. MC Saida	21	14
3. JSE Skikda	20	14
4. CRB Baraki	18	14

5. TRB Bab El-Oued	9	14
6. CRBEE Alger-Centre	8	14
7. MC Oran	5	14
8. R.El-Arrouche	1	14

#### GROUPE B:

CRB.B.Arreridj - HBC El-Biar	27-26
GS Boufarik - C.Chelghoum Laid	28-27
AB Barika - O.El-Oued	26-20
JS Kabylie - US Biskra	44-35

Classement	Pts	J
1. CRBB.Arreridj	24	14
2. HBC El-Biar	23	14
3. AB Barika	21	14
4. O.El-Oued	14	14

5. GS Boufarik	10	14
6. C.C.Laid	9	14
7. JS Kabylie	8	14
8. US Biskra	3	14

## V O I L E

CHAMPIONNAT NATIONAL HIVERNAL

## Une forte participation

Le coup d'envoi du championnat national hivernal de voile débutera vendredi prochain et prendra fin le 30 décembre à l'École de voile d'Alger Plage. Plus de 150 athlètes, issus de différents clubs, sont attendus à ce grand rendez-vous. Les courses se déroulent dans les nombreuses séries retenues: Optimist, Planche à voile (Mistral et Open), Laser Standard, Laser Radial, Vaurien et 470. Le championnat national de voile, précise le communiqué, se déroule selon le système compétitif de la fédération algérienne de voile (FAV), et comporte quatre grandes compétitions nationales: le championnat d'hiver, le championnat de printemps, le national d'été et le national phase finale. Les compétitions sont ouvertes à l'ensemble des clubs officiels de la FAV et issus des différentes ligues de wilaya, ainsi qu'aux équipes des Forces Navales qui participent régulièrement au programme Fédéral.

INSFP DE BOUIRA

## Près de 200 éducateurs sportifs en formation

198 éducateurs sportifs spécialisés dans 10 disciplines sportives prennent part, à partir de ce mercredi, à une session de formation ouverte à leur profit au niveau de l'Institut national spécialisé en formation professionnelle de Draâ El-Bordj de Bouira. Les stagiaires en formation sont spécialisés dans dix disciplines sportives, à savoir, la natation (47 stagiaires), le karaté (25), le judo (24), les arts martiaux (19), le Taekwondo (19), le ski et les sports de montagne (15), le handball (15), l'athlétisme (13), la boxe (11) et enfin la lutte (10 stagiaires), a-t-on appris de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), initiatrice de cette manifestation en coordination avec l'Institut supérieur des sciences et des technologies du sport (INSTS) Abdellah-Fadel de Aïn Benian. Intervenant à l'inauguration de cette rencontre sportive, la DJS de Bouira a souligné que l'intérêt de ce genre de manifestations réside en l'amélioration du niveau de qualification des encadreurs sportifs en vue d'une meilleure prise en charge des jeunes, a-t-elle indiqué. Aussi a-t-elle mis l'accent sur les efforts consentis par ses services durant cette année 2009 qu'elle a qualifié d'"année de la formation" au vue des actions entreprises en la matière en direction de l'ensemble des encadreurs et animateurs du secteur.

APS

## PUB

مكتب الأستاذ محمود بوالنهر مؤتمن بسكيكدة  
 تجمع سي جي أم : للبناء  
 المقر الإجتماعي : قسنطينة حي عفونتي محمد  
 العربي سيدي مبروك عمارة 2  
 أسلم د رقم 01  
 الرأسمال الإجتماعي : 1500.000.00 دج  
 حل تجمع  
 بموجب عقد محرر بتاريخ 22/12/2009 مسجل تم  
 حل التجمع المسمى أعلاه ابتداء من تاريخ 15  
 ديسمبر 2009 و عين السيد بن بحرية يحي  
 كمصفي له.  
 تم إيداع نسختان من العقد بالفرع المحلي للمركز  
 الوطني للسجل التجاري لولاية قسنطينة.  
 للإعلان المؤتمن



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Ministère de L'Habitat et de l'Urbanisme  
Office de promotion et de Gestion Immobilière De la Wilaya de Tébessa



N°: 8882/OPGI/2009

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE "AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 18/2009"

l'office de promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Tébessa déclare l'attribution Provisoire de l'avis d'appel D'offres N° 18/2009 paru au quotidiens nationaux le 02/11/2009 **ANNAHAR** et 02/11/2009 (**Midi Libre**) suivant le tableau ci-dessous

PROJETS	ETP	Montant du marché	Délai de D'exécution	Evaluation technique	O.B.S
Réalisation : 20A/340/1000 logts sociaux A CHERIA Prog 1000 logts R.H.P (Tran 2008) îlot N° 04	DJEBALI FARID	41.733.332.73 DA Après vérification et correction	17 MOIS	48.64 Points	Offre moins disante
Réalisation 20/110/1000 logts sociaux A BIR EL-ATER R.H.P (Tran 2008) ILOT 01	/	Infructueuse	/	/	Offre excessive
Réalisation 20/110/1000 logts sociaux A BIR EL-ATER R.H.P (Tran 2008) ILOT 02	/	Infructueuse	/	/	Offre excessive
Réalisation 20/110/1000 logts sociaux A BIR EL-ATER R.H.P (Tran 2008) ILOT 03	/	Infructueuse	/	/	Offre excessive
Réalisation 20/110/1000 logts sociaux A BIR EL-ATER R.H.P (Tran 2008) ILOT 04	/	Infructueuse	/	/	Offre excessive
Réalisation 20/110/1000 logts sociaux A BIR EL-ATER R.H.P (Tran 2008) ILOT 05	/	Infructueuse	/	/	Offre excessive
Réalisation : 13/100/1000 logts sociaux A BIR EL-ATER Prog 1000 logts R.H.P (Tran 2009)	/	Infructueuse	/	/	Aucun soumissionnaire
Réalisation : 12D/100/1000 logts sociaux A NEGRINE Prog 1000 logts R.H.P (Tran 2009)	KHALED AMOR	26.567.191.14 DA Après vérification et correction	14 MOIS	38 Points	Offre unique
Réalisation : 10/26/1000 logts sociaux A EL-KOUIF Prog 1000 logts R.H.P (Tran 2008)	HLIMI ALI	22.511.428.90 DA Après vérification et rabais	12 MOIS	41 Points	Offre unique
Réalisation : 15A/100/500 logts sociaux R.H.P A EL-KOUIF Prog 500 logts (Tran 2008)	/	Infructueuse	/	/	Aucun soumissionnaire
Réalisation : 15B/100/500 logts sociaux R.H.P A EL-KOUIF Prog 500 logts (Tran 2008)	/	Infructueuse	/	/	Aucun soumissionnaire
Réalisation : 15C/100/500 logts sociaux R.H.P A EL-KOUIF Prog 500 logts (Tran 2008)	/	Infructueuse	/	/	Aucun soumissionnaire
Réalisation : 25/100/500 logts sociaux R.H.P A EL-KOUIF Prog 500 logts (Tran 2008)	/	Infructueuse	/	/	Aucun soumissionnaire
Réalisation : 20/100/500 logts sociaux R.H.P A EL-KOUIF Prog 500 logts (Tran 2008)	/	Infructueuse	/	/	Aucun soumissionnaire
Réalisation : 10/100/500 logts sociaux R.H.P A EL-KOUIF Prog 500 logts (Tran 2008)	/	Infructueuse	/	/	Aucun soumissionnaire
Réalisation 30A/490/1000 logts sociaux A OUENZA Prog 1000 logts R.H.P (Tran 2009)	/	Infructueuse	/	/	Aucun soumissionnaire
Réalisation 30B/490/1000 logts sociaux A OUENZA Prog 1000 logts R.H.P (Tran 2009)	/	Infructueuse	/	/	Offre excessive
Réalisation 40/490/1000 logts sociaux A OUENZA Prog 1000 logts R.H.P (Tran 2009)	/	Infructueuse	/	/	Offre excessive
Réalisation 60A/490/1000 logts sociaux A OUENZA Prog 1000 logts R.H.P (Tran 2009)	/	Infructueuse	/	/	Aucun soumissionnaire
Réalisation 60B/490/1000 logts sociaux A OUENZA Prog 1000 logts R.H.P (Tran 2009)	/	Infructueuse	/	/	Offre excessive
Réalisation 80A/490/1000 logts sociaux A OUENZA Prog 1000 logts R.H.P (Tran 2009)	/	Infructueuse	/	/	Offre excessive
Réalisation 80B/490/1000 logts sociaux A OUENZA Prog 1000 logts R.H.P (Tran 2009)	/	Infructueuse	/	/	Offre excessive
Réalisation 110/490/1000 logts sociaux A OUENZA Prog 1000 logts R.H.P (Tran 2009)	/	Infructueuse	/	/	Offre excessive
Réalisation 15A/82/2500 logts sociaux A OUENZA Prog 2500 logts (Tran 2005 - 2009)	MERABTI YACINE	27.916.095.84 DA Après vérification et correction	16 MOIS	37 Points	Offre unique
Réalisation : R.A.R 10B/82/2500 logts sociaux A OUENZA Prog 2500 logts (Tran 2005 - 2009)	DERIDJI HOUCINE	17.411.587.86 DA Après vérification et correction	12 MOIS	41 Points	Offre unique

\* Le choix de l'Entreprise est justifié par le prix, qualité et les délai ainsi que sa qualification et activité de travaux de bâtiment.

\* Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de l'autorité compétente.

LE DIRECTEUR GENERAL

LE SUD DU PAYS AU RYTHME DES FESTIVALS

# Tam et Timimoun ont vécu une semaine intense

La 2e édition du Festival culturel national de la chanson amazighe a créé l'événement dans la capitale du Hoggar, dans l'extrême sud de l'Algérie. Mais le festival de six jours, s'il a drainé du monde, ne s'en achève pas moins aujourd'hui. Quant au festival d'Ahellil dont les péripéties se déroulent à Timimoun, ville située un peu plus au nord, il s'achèvera, lui, demain.

PAR LARBI GRAÏNE

**A** Tamanrasset, en marge des spectacles, on a décortiqué la musique amazighe sous le rapport «de la réalité et de ses perspectives». L'APS a rapporté les propos du professeur de musique Bouzid Ammour qui, au cours d'une conférence de presse, a soutenu que malgré les différentes invasions qu'avait connues l'Afrique du Nord, celles-ci ne sont jamais parvenues à modifier le fond musical berbère. Le chant «Soubeïba», à caractère collectif, déclamé de nos jours à Djanet, remonterait à 13 siècles avant l'ère chrétienne. Pour autant aujourd'hui on s'en sert pour célébrer la fête musulmane de l'Achoura. Preuve s'il en est que les traditions païennes n'ont jamais disparu à l'image de Yennayer, le nouvel an amazigh, qui continue d'être célébré dans les quatre coins du pays. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, selon le spécialiste, sur le plan musical, les Romains, les Vandales ou les Byzantins n'y ont ramené aucun apport.



Toujours est-il que la chanson dans les temps modernes a joué un rôle décisif dans la revendication de la culture amazighe, c'est ce qu'a mis en exergue l'anthropologue, Mme Farida Aït Faroukh, qui a traité de la chanson kabyle. Et de citer «A Vava Inouva» d'Idir, un texte tiré d'un conte du terroir. La promotion de l'amazighité, notamment dans son volet comprenant la musique et la chanson, s'accorde-t-on à dire, ne peut se passer des moyens audio-visuels. La même problématique, cette fois-ci intéressant l'Ahellil, a été abordée mardi à Timimoun. Il a été question du patrimoine

immatériel oral. L'Ahellil, chant religieux d'essence mystique d'après le chercheur Benzeyd Mohamed Salem, découle de six écoles dédiées à ce genre artistique, implantées dans la wilaya d'Adrar, à savoir Charouine, Timimoun, Kali, Ouled Said, Ougrout, et Talmine. L'UNESCO a classé ce genre musical qui évoque la vie socio-économique du Gourara comme patrimoine oral universel. Des tableaux d'arts plastiques faisant la part belle à la vie de cette région du pays ont été exposés en marge des spectacles qui, il faut le dire, ont drainé, comme à Tam, beaucoup de monde. **L. G.**

UNE FORMATION POUR LES ARTISTES DU MONDE ENTIER

## La chance peut sourire aux passionnés



PAR KAHINA HAMMOUDI

**C**haque année, l'académie des Beaux-arts d'Amsterdam (Rijksakademie) met environ 25 de ses 50 ateliers à la disposition de jeunes artistes professionnels du monde entier ayant entre 3 et 5 années d'expérience sous réserve de bons résultats au concours.

La date limite de candidature pour la nouvelle session de résidence est fixée au 1er février 2010. Ceux qui seront reçus séjourneront dans la résidence à partir de janvier 2011 pour une durée comprise entre une et deux années. Le concours

cible les artistes de toutes les disciplines : arts visuels : peinture, dessin, photographie, gravure et sérigraphie, sculpture, vidéo, film, son et nouveaux médias. D'autres disciplines peuvent être intégrées comme l'architecture, la musique, la danse, la littérature ou le cinéma.

La Rijksakademie est une résidence pour artistes située à Amsterdam. C'est un centre international de production et de recherche destiné à accueillir de jeunes artistes professionnels de tous les continents en vue de leur dispenser des formations et d'élever leur niveau artistique.

Reste que ce lieu est plus qu'une rési-

dence. Car Rijksakademie est dotée d'une bibliothèque, de nombreux ateliers techniques et d'une collection d'œuvres d'art. En sus, la Rijksakademie propose une aide de base en atelier, une assistance par des techniciens spécialisés, un budget de travail ainsi qu'une assistance dans l'obtention de bourses et de logements.

La Rijksakademie met à la disposition des artistes une cinquantaine d'ateliers dans lesquels ils peuvent travailler pendant une ou deux années sur un projet de recherches, d'expérimentations, et de production.

La rencontre entre artistes issus de diverses cultures propres à favoriser les échanges, favorise et accélère le développement de la pratique artistique. Passer une période de recherche à la Rijksakademie s'avérera d'autant plus fructueuse lorsque le candidat a déjà acquis trois ou cinq ans d'expérience professionnelle avant de déposer sa candidature. Les critères principaux de sélection insistent sur l'excellence et l'aptitude à la créativité dans le travail. La réflexion critique et l'aptitude à se concentrer sur le travail sont importantes si le candidat a la volonté de tirer profit de l'enseignement offert par la Rijksakademie.

Chaque année, environ vingt-cinq artistes sont sélectionnés sur 2.000 candidats, avant d'être conviés à se consacrer à la recherche et au travail.

Pour s'informer et s'inscrire le seul moyen reste l'internet. Voir le site officiel de la Rijksakademie à savoir : [www.rijksakademie.nl](http://www.rijksakademie.nl).

**K. H.**

UNIVERSITÉ D'ORAN

### 100 études sur la thématique artistique

Une centaine d'études a été consacrée ces cinq dernières années par l'université d'Oran à la thématique artistique, a indiqué mardi dernier à Oran le chef du département des arts dramatiques de cet établissement d'enseignement supérieur, M. Imimoune Brahim.

Au moins 120 mémoires de fin d'études ont été élaborés dans ce contexte par les étudiants de ce même département, a précisé le responsable dans une communication proposée à la deuxième journée du colloque national sur "l'art et l'enfant", organisé à l'Ecole régionale des Beaux-arts par l'association "Le libre pinceau".

BOU-SAÂDA (M'SILA)

### Le musée Nasreddine Dinet va s'agrandir



Deux chantiers seront "prochainement" lancés à M'sila, portant sur la construction de nouveaux locaux pour le musée Nasreddine Dinet, à Bou-Saâda, et sur l'extension du musée national du Hodna du chef-lieu de wilaya, a indiqué mardi dernier le directeur de la culture.

Le musée Nasreddine Dinet, du nom du célèbre peintre orientaliste converti à l'islam et enterré à Bou-Saâda, est actuellement logé dans la demeure de l'artiste, au quartier Loumamine de la ville, où se trouve également son atelier, un monument classé qui sera conservé en l'état et ouvert aux visiteurs.

«BISKRA À TRAVERS L'HISTOIRE»

### Ouverture du 8<sup>e</sup> séminaire



Le 8<sup>e</sup> séminaire national "Biskra à travers l'histoire" s'est ouvert mardi après-midi dans la capitale des Zibans et sera consacré aux intellectuels, hommes de culture et savants ayant marqué la région à l'époque contemporaine.

Cette rencontre de trois jours organisée par l'association El «Khalidounia», en collaboration avec la direction de la culture, vise à "approfondir la valorisation du patrimoine culturel et intellectuel de la région des Zibans", a souligné le président de l'association, M. Faouzi Masmoudi.

MULTIPLICATION DES CAS D'HÉPATITE À ANNABA

## Le réseau AEP mis en cause

*L'hépatopathie, qui a fait plusieurs victimes à Annaba, au niveau de la cité 8-Mai-45 précisément, serait due à la défektivité du réseau AEP. Cette situation, dénoncée tout récemment par la population riveraine, a fait l'objet hier d'un thème phare lors des premières journées médico-chirurgicales de l'Est, qui se tiennent à l'auditorium de la faculté des sciences écologiques de l'université de Sidi-Achour.*

PAR RAFRAF MOHAMED

Cette rencontre à laquelle ont été conviés nombre de praticiens spécialistes, parrainée par le comité du Syndicat national des praticiens de la santé publique, a prévu également au menu de son programme deux autres débats centrés sur deux sujets d'une brûlante actualité en l'occurrence, "Les infections sexuellement transmissibles et le diabète de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte".

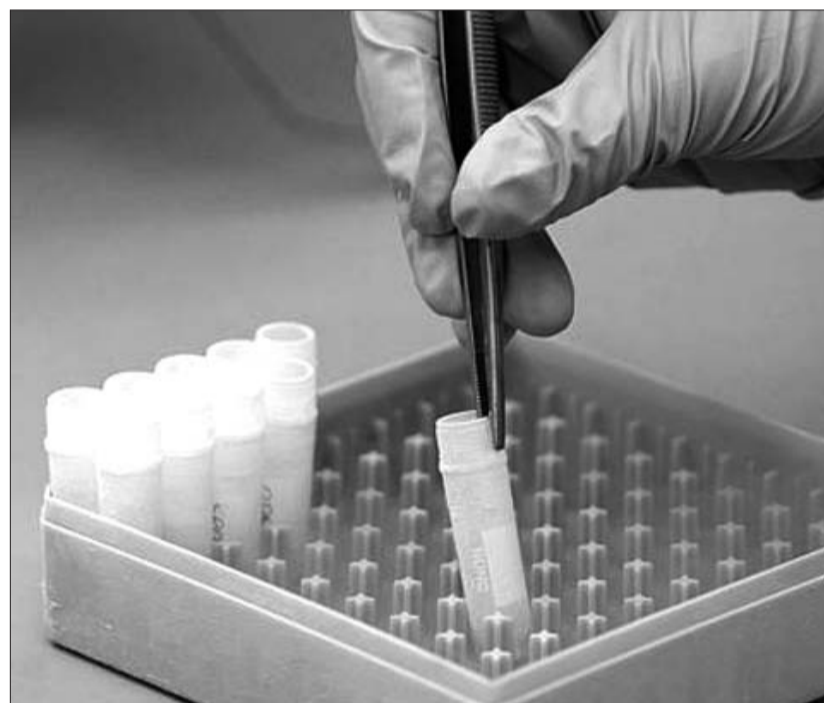
"De véritables fléaux qui menacent la santé publique en Algérie" selon le docteur Draouat. Concernant les cas d'hépatite enregistrés au niveau de la cité 8-Mai-45, le docteur Draouat affirme que toutes les victimes, adultes et enfants, ont été pris en charge scrupuleusement dès leur admission au niveau des struc-

tures sanitaires et ont pu, de ce fait, s'en sortir à bon compte, maintenant il est impératif d'éradiquer la source du mal, qui reste fort probable d'origine hydrique au sujet des interventions retenues par les promoteurs de cette manifestation programmée pour deux jours consécutifs, le Dr F. Berrahil, président du comité d'organisation a indiqué, quant à lui, que les thèmes qui seront abordés, sont sélectionnés en fonction de leur importance dans la hiérarchie des pathologies qui suscitent un intérêt de recherche scientifique. Il faut sans doute souligner, que dans ce contexte, l'université Badji-Mokhtar vient, selon un communiqué de cette institution, de se distinguer à l'échelle nationale pour la soutenance pour la première fois en Algérie d'une thèse de doctorat en bio-mécanique. **R. M.**



POUR BLOQUER LES CELLULES SERVANT LE VIRUS H1N1

## Identification de protéines humaines



Les résultats d'une étude menée par des chercheurs américains et éditée lundi par la revue Nature, ont montré que l'identification de protéines humaines nécessaires à la multiplication du virus de la grippe H1N1, une fois introduit dans l'organisme, pourrait déboucher sur la mise au point de nouveaux antiviraux.

L'équipe de Sumit Chanda (Burnham Institute for Medical Research, La Jolla, Californie) a utilisé de petites molécules appelées ARNi (ARN interférent) afin de repérer les protéines, présentes dans les cellules de poumon, dont a besoin le virus pour se reproduire dans l'organisme contaminé. Ces molécules sont capables d'agir sur la machinerie cellulaire et

de bloquer spécifiquement la production de telle ou telle protéine.

Le parcours du virus consiste d'abord à pénétrer dans la cellule, puis à s'y reproduire et ensuite en sortir pour se répandre ailleurs.

Le matériel génétique du virus grippal est formé d'un simple brin d'ARN pour un nombre limité de protéines. Aussi a-t-il besoin de détourner la machinerie cellulaire de l'hôte infecté, et sa riche palette de protéines, pour assurer son cycle de vie.

Les chercheurs sont parvenus à identifier 295 protéines humaines utiles à la multiplication du virus grippal, en éteignant un à un les gènes de cellules de l'appareil respiratoire.

Selon les chercheurs, douze de ces facteurs sont nécessaires à la croissance du virus pandémique H1N1 actuel. Par ailleurs, ils espèrent contribuer à l'identification des cibles pour de nouveaux médicaments antiviraux dirigés contre plusieurs souches virales. Cibler des éléments de l'organisme humain contaminé pourrait aider à combattre les problèmes de résistance qui rendent inefficaces les médicaments, comme c'est déjà le cas pour deux vieux antigrippaux, l'amantadine et la rimantadine. Mais avant de pouvoir disposer d'un nouveau traitement, des tests devront prouver l'innocuité des petites molécules candidates.

(APS)

OBESITE

## Les conséquences néfastes sous-estimées

Selon une vaste étude réalisée sur la population suédoise, publiée dans le British Medical Journal, le lien entre obésité et mortalité cardiovasculaire pourrait être considérablement sous-évalué. De nombreuses études ont déjà montré qu'un indice de masse corporelle (IMC) élevé est associé à des taux plus élevés de décès pour cause de maladies cardiovasculaires, diabète ou certains cancers.

Au contraire, un IMC bas serait associé à une mortalité accrue pour d'autres causes, telles que des maladies respiratoires ou le cancer du poumon. Mais des chercheurs objectent que ces associations peuvent être biaisées par d'autres facteurs comme



le tabagisme ou des facteurs socio-économiques.

Ils mettent aussi en avant le fait qu'une maladie grave comme

un cancer du poumon entraîne à la fois une perte de poids et une mortalité plus élevée. Une équipe de l'Université de Bristol

(Royaume-Uni) et de l'Institut Karolinska (Suède) a cherché à contourner ces possibles biais en comparant l'IMC de jeunes adultes (entre 17 et 25 ans) et la mortalité parmi leurs parents.

Leur analyse a porté sur plus d'un million de couples fils-parents suédois, la taille et le poids des fils ayant été mesurés lors de l'examen des conscrits (entre 1969 et 2002). Conformément aux résultats des études précédentes, les chercheurs ont montré de solides associations entre un IMC élevé des fils et la mortalité des parents pour cause de maladies cardiovasculaires, diabète ou certains cancers. En revanche, ils n'ont pas trouvé la preuve d'une association entre un IMC bas des fils et

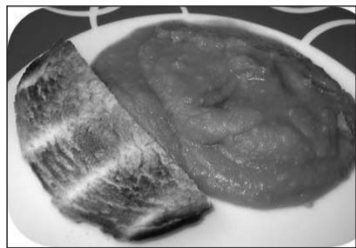
un risque accru chez les parents de mortalité par maladies respiratoires et cancer du poumon.

"Ces résultats suggèrent que les apparentes conséquences négatives d'un IMC bas sur la mortalité par maladies respiratoires et cancer du poumon pourraient être surévaluées, tandis que les effets néfastes d'un IMC élevé sur la mortalité cardiovasculaire pourraient être considérablement sous-estimés", ont-ils conclu.

On considère qu'un adulte est en surpoids lorsque son IMC (rapport entre le poids et la taille en mètre au carré) est au-dessus de 25. On parle d'obésité au-dessus de 30, et au contraire de maigre en-dessous de 20.

## Cuisine

### Purée de pois-cassés



**Ingrédients :**  
1 paquet de 500 g de pois-cassés  
3 carottes  
1 pomme de terre  
1 bouillon cube de légumes  
Sel et de l'eau.

**Préparation :**  
Passer les pois-cassés sous l'eau froide, éplucher les carottes et la pomme de terre et couper en morceaux. Dans une casserole, déposer les pois-cassés, les légumes, le bouillon cube, couvrir d'eau froide. Porter à ébullition puis laisser mijoter à feu doux pendant 1 heure ou plus. Si l'eau venait à manquer, en rajouter. Lorsque les pois-cassés sont bien tendres, saler, retirer du feu et à l'aide d'un mixeur plongeant, réduire en purée. Servir bien chaud accompagné d'une viande de votre choix.

### Biscuits au chocolat blanc



**Ingrédients :**  
300 g de beurre  
200 g de sucre glace  
100 g de maïzena  
150 g de chocolat blanc  
2 œufs  
50 g de noix de coco moulu  
1 sachet de sucre vanillé  
1 sachet de levure chimique  
La farine selon le mélange  
100 g de pistache pour la décoration

**Préparation :**  
Travailler énergiquement dans une jatte le sucre glace et le beurre jusqu'à ce qu'il forme un mélange crémeux, ajouter les œufs, bien mélanger, incorporer la maïzena, la levure, le sucre vanillé, la noix de coco, ajouter la farine tamisée peu à peu et pétrir pour obtenir une pâte homogène et très molle. Prendre un morceau de pâte et le mettre dans la machine à biscuit, tourner doucement la manivelle pour sortir des cylindres de 1 cm de diamètre et 6 cm de long, coller les deux extrémités de chaque cylindre pour lui donner la forme d'anneaux, continuer la même opération jusqu'à l'épuisement de la pâte, les disposer sur une tôle huilée. Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'ils soient dorés.  
Faire fondre le chocolat blanc au bain-marie.  
Remplir les trous des anneaux avec le chocolat blanc fondu et les garnir avec les pistaches.

## MAQUILLAGE

# Les yeux et leurs petits défauts

*Les yeux sont une des parties les plus complexes à maquiller. Vous avez donc tout un arsenal à votre disposition pour faire des corrections. Les couleurs des dessins servent seulement à indiquer le tracé du maquillage. Choisissez les bonnes couleurs pour en camoufler les défauts.*

### Yeux creux ou enfoncés :

Utilisez deux fards à paupières : le plus foncé sur l'arcade sourcilière et le plus clair près de l'œil.

Estompez les deux fards pour ne pas avoir de démarcations et, surtout, ne cernez pas le dessous de l'œil (ombre, eye-liner ou khôl).

### Yeux globuleux :

Utilisez deux fards à paupières : le plus foncé se met près de l'œil en suivant l'arc naturel et le plus clair se place au-dessus.

Un trait de khôl ou l'eye-liner cerne le dessous de l'œil, sans le dépasser (en bleu sur l'image).

Alternativement, utilisez le fard sombre sur toute la paupière.

Évitez absolument les fards iridescents

### Yeux ronds ou trop petits :

Le fard à paupière s'applique du coin interne de l'œil et s'étire en remontant vers les tempes.

Tracez un trait fin d'eye-liner en dépassant de 1 ou 2 mm (en rouge sur l'image).

### Yeux tombants :

Le fard à paupière s'applique depuis le centre de l'œil en ligne horizontale et en dépassant le coin externe de l'œil. Estompez.

Alternativement, utilisez sur la moitié basse de la paupière un fard clair et très lumineux alors que dans la moitié haute vous en étendez un sombre qui



s'élargira vers l'angle extérieur de l'œil. Concluez l'opération en utilisant sous l'arcade sourcilière un fard de tonalité opaque, plus sombre que celle du fond de teint

### Yeux trop écartés :

Utilisez deux fards à paupières : le plus foncé part du coin interne de l'œil jusqu'au centre et le plus clair du centre en remontant vers les tempes.

Au besoin, redessinez vos sourcils au crayon (en rouge sur l'image) pour les rapprocher.

### Yeux trop rapprochés :

Utilisez deux fards à paupières : le plus clair dans le coin interne de l'œil et le plus foncé sur la partie externe en remontant vers les tempes.

Si nécessaire, épiliez vos sourcils pour les écarter l'un de l'autre (en rouge sur l'image).

## MAIN VERTE

# Protéger les plantes d'intérieur en hiver



Les mois d'hiver sont souvent difficiles pour les plantes d'intérieur : nos appartements sont trop chauffés par rapport à leur luminosité. Cette situation de déséquilibre peut leur être fatale...

### Notez que :

- Le jaunissement du feuillage est souvent dû à un manque de lumière et non à un manque d'arrosage ;
- Attention tout de même à ne pas placer vos pots près des radiateurs ;
- Préférez les pots en terre cuite à ceux en plastique. Poreux, ils permettent une respiration des racines et vous aideront à espacer vos arrosages (la terre cuite doit sécher entre chaque arrosage) ;
- Aux hautes températures en général qui assèchent l'air : un degré élevé d'hy-

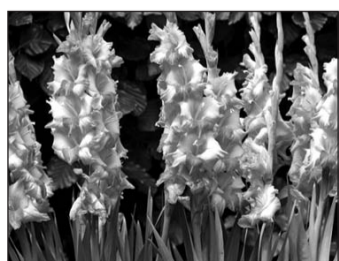
grométrie est nécessaire pour la bonne santé des plantes d'intérieur. 20°C semblent acceptables (la plupart des plantes d'intérieur passerait un bien meilleur hiver si la température de nos maisons était située entre 15 et 18 degrés...)

- Réduisez les arrosages, une fois tous les quinze jours, pour les plantes ligneuses (avec des tiges dures ou des troncs : palmiers, ficus, philodendrons...) et une fois par semaine pour les autres. Retenez qu'une plante peut très bien survivre à un manque d'eau alors qu'un excès peut lui être fatal (feuilles molles, brunes...)

- Attention, enfin, aux fenêtres ouvertes, un courant d'air froid peut perturber vos plantes ou même leur infliger un choc thermique dont elles ne se remettront pas.

## Astuces

### Perdurer la floraison des glaïeuls :



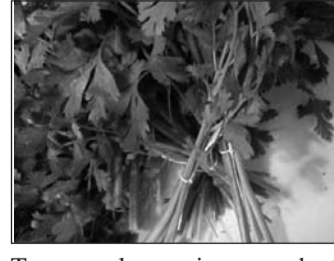
Pour avoir sans interruption des glaïeuls dans votre jardin, plantez les tubercules tous les 15 jours.

### Quand diviser les iris :



Divisez vos iris après la floraison pour optimiser l'enracinement. N'enterrez pas les bulbes de plus d'1 cm.

### Hâter la levée du persil :



Trempez les graines pendant 24 h dans de l'eau. Pour éviter qu'elles adhèrent en les semant, mélangez-les préalablement avec du sable.

### Tonifier vos fougères :



Pour donner un coup de tonus à vos fougères, il suffit d'aller prendre le thé avec elles. Laissez refroidir une théière bien remplie et arrosez les fougères avec ; elles adorent ça.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



Ministère de L'Habitat et de l'Urbanisme

Office de Promotion et de Gestion Immobilière



De la Wilaya de Tébessa

N° 8881/OPGI/2009

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 21/OPGI/2009

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Tébessa lance un avis d'appel d'offres ouvert conformément à l'article 24 du décret présidentiel N° 02/250 du 24/07/2002 modifié et complété par décret présidentiel N° 03/301 du 11/09/2003 et N° 08/338 du 26 octobre 2008 portant réglementation des marchés publics pour la réalisation des projets suivants :

- \* Réalisation : 12A/100/1000 logts sociaux A NEGRINE prog 1000 logts RHP (Tran 2009)
- \* Réalisation : 12C/100/1000 logts sociaux A NEGRINE prog 1000 logts RHP (Tran 2009)
- \* Réalisation : 12F/100/1000 logts sociaux A NEGRINE prog 1000 logts RHP (Tran 2009)
- \* Réalisation : 14B/100/1000 logts sociaux A NEGRINE prog 1000 logts RHP (Tran 2009)

B.E.T : Fares Ali - (Bir el-ater) -

- \* Réalisation : 20A/160/500 logts sociaux A EL Hammamet prog 500 logts RHP (Tran 2008)
- \* Réalisation : 20D/160/500 logts sociaux A EL Hammamet prog 500 logts RHP (Tran 2008)

B.E.T : E.T.EB - (Tébessa) -

- \* Réalisation : 8B/26/1000 logts sociaux A EL-KOUIF prog 1000 logts RHP (Tran 2008)

B.E.T : SDIRA ABDELHAKIM -(TEBESSA) -

Les entreprises intéressées par cette annonce dont la qualification professionnelle et demandée de 01er catégorie et plus au domaines tous corps d'état peuvent retirer les cahiers des charges auprès de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tébessa (OPGI Cité BEL-AIR TEBESSA) contre paiement 2.000,00 DA représentant les frais d'impression :

Les Entreprises intéressés par cette annonce peuvent participer dans un seul lot au plus

Les offres doivent être présenté sous double enveloppe, dont la première contient l'offre technique et la deuxième contenant l'offre financière, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et conforme à l'étiquette jointe au cahier des charge portant l'adresse et le projet concerné "A ne pas ouvrir" à Monsieur le Directeur Général de l'O.P.G.I.

"Cité Bel Air Tébessa."

Les offres doivent être présentées en deux (02) copies dont une porte la mention "ORIGINAL" et l'autre porte la mention "COPIE" dans le cas où il aurait une contradiction entre les deux copies, la copie originale faisant foi.

Les deux copies doivent être signées et visées par le soumissionnaire ou bien par la personne chargée de la soumission par une procuration officielle.

Les offres doivent comporter les pièces réglementaires suivantes :

**Pli portant l'Offre Technique :**

- Déclaration à souscrire signée et visée par le soumissionnaire
- Copie légalisée du registre de commerce
- Copie légalisée du certificat de qualification "en cours de validité"
- Copie originale du casier judiciaire N° 03 du gérant de l'entreprise "en cours de validité" (en cas de non-présentation de ladite pièce, le soumissionnaire sera éliminé)
- Bilans des trois (03) dernières années
- Référence bancaire de l'entreprise
- Dossier fiscal et parafiscal "CNASAT, CASNOS, CACOBATPH"
- Copie légalisée de l'extrait de rôle
- Liste des moyens humains et matériels
- Référence professionnelle de l'entreprise
- Reçue de dépôt de la comptabilité des sociétés (EURL - SARL - SNC) au niveau du centre de registre de commerce (pièce éliminatoire).

**Pli portant l'Offre financière :**

- Lettre de soumission signée et visée par le soumissionnaire.
- Cahier de prescriptions spéciales signé et visé par le soumissionnaire.
- Bordereau des prix unitaire arrêtés en chiffres et en lettres
- Devis quantitatif et estimatif signé par le soumissionnaire

La date limite de dépôt des offres est Fixé **Jeudi le 07/01/2010** à 11h du matin.

L'ouverture des plis est fixée **Jeudi le 07/01/2010** à 13:30

Tout pli reçu après la date limite de dépôt des offres sera considéré comme nul.

Toutes les offres doivent être déposées directement avant la date limite de dépôt des offres comme il est indiqué ci-dessus. Les offres envoyées par voie postale sont recevable avant la date limite de dépôt des offres. Le cachet de la poste ne faisant pas foi.

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant cent quarante (140) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR GENERAL

ANEP 790 842 1/2 PAGE

Midi Libre N° 848 Jeudi 24 décembre 2009 - ANEP 790 842

République Algérienne Démocratique et Populaire



Ministère de L'Habitat et de l'Urbanisme

Office de Promotion et de Gestion Immobilière



De la Wilaya de Tébessa

N° 8884/OPGI/2009

## Avis D'Attribution Provisoire "Avis d'Appel D'Offre N° 19/2009"

l'office de promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tébessa déclare l'attribution Provisoire de l'avis d'appel D'offres N° 19/2009 paru au quotidiens nationaux le 23/11/2009 ANNAHAR et 23/11/2009 (Midi Libre) suivant le tableau ci-dessous

PROJET	ETP	Montant du marché	Délai de D'exécution	Evaluation technique	O.B.S
Réalisation : 07/31/476/1000 logts sociaux R.H.P A THLIJEN (Tran 2007)	BRAHMI TAYEB	15.060.587.37 DA Après vérification et correction	09 MOIS	43 Points	Offre moins disante

\* Le choix de l'Entreprise est justifié par le prix, qualité et les délais ainsi que sa qualification et activité de travaux de bâtiment.

\* Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de l'autorité compétente.

LE DIRECTEUR GENERAL

Midi Libre N° 848 Jeudi 24 décembre 2009 - ANEP 790 848

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA  
WILAYA DE TEBESSA

DEPARTEMENT MAITRISE D'OUVRAGE

N° : 8887/OPGI/2009

## MISE EN DEMEURE

L'entreprise de terrassement et travaux publics (EURL ECTTP) titulaire de marché n° 76/CM/OPGI/2009 du 15/11/2009 portant sur les travaux d'aménagement extérieur "lots : Voiries + trottoirs + évacuation des eaux pluviale + aires des jeux" du 148/240/2500 logements sociaux locatifs à EL AOUNET wilaya de Tébessa est mise en demeure pour démarrer les travaux dans un délai de (05) cinq jours à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur les quotidiens nationaux.

Faut de quoi les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur lui seront appliquées.

LE DIRECTEUR GENERAL

Midi Libre N° 848 Jeudi 24 décembre 2009 - ANEP 790 840

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE  
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

Etablissement Public De Santé De Proximité Ouacifs

## Avis De Recrutement

L'établissement public de santé de proximité Ouacifs organise un concours sur titre pour le recrutement de :

Grade	Nombre de postes	Titres et Diplômes	Observation
Chirurgien Dentiste	01	Doctorat en Chirurgie dentaire ou titre reconu équivalent	

Les dossiers de candidatures doivent être déposés ou adressés à la Direction de l'établissement public de santé de proximité Ouacifs (sis à la polyclinique AIT TOUDERT), Commune AIT TOUDERT dans un délai ne dépassant pas vingt (20) jours date de la 1ere parution de présent avis et doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite de participation au concours
- Une copie certifiée conforme à l'originale du diplôme ou titre équivalent
- Un extrait d'acte de naissance et une fiche familiale
- Un certificat de nationalité
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3) en cours de validité
- Quatre (04) photos d'identité
- Deux (02) certificats médicaux (médecine générale et physiologie)
- Un (01) justificatif de position vis-à-vis du service national
- Eventuellement une copie conforme de l'extrait des registres communaux des membres ALN/OCFLN ou ayant droit
- Certificat de travail, s'il y a lieu
- Deux (02) enveloppes timbrées libellées à l'adresse du candidat
- Un relevé de note de la dernière année du cursus universitaire et tout document justifiant le cycle de formation complémentaire, travaux ou études réalisées, le cas échéant.

Le directeur

Midi Libre N° 848 Jeudi 24 décembre 2009 - ANEP 790 709

# Immobilier

## ● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m<sup>2</sup> et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chérage, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Témly, Bd Med V, Golf, Hydra, Bd Bougara Tél. : 021-74-93-06/04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m<sup>2</sup> et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint George, Franklin Roosevelt, Souidani Boudjema, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

## ● Vente :

◆ vend villa 400m<sup>2</sup> R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf  
◆ Villa 500m<sup>2</sup> R+2, bien située coopérat.  
El Djanene, Dely Ibrahim Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m<sup>2</sup>, R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst. Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m<sup>2</sup>, Blaise Pascal, Télémly  
◆ vend villa (350m<sup>2</sup>) sur grand Bd télémly Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m<sup>2</sup>), Duc des Cars Télémly  
◆ F3 Hussein Dey  
◆ F3 Berazouane  
◆ F3 Aérohabitat  
◆ F6 Didouche

## ◆ F4 Télémly

Tél. : 021-74-93-06/0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m<sup>2</sup>) vue s. mer + garage, Bd Télémly, côté Beaux Arts (refait)

◆ Vend. F5 (150m<sup>2</sup>) vue s.mer immb. st. Bd Med V,

Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m<sup>2</sup> conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél. : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette

◆ F4 Viaduc vue s. mer, Télémly

◆ F5 Bd Med V

tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

## ● Location :

◆ Loue local (joli) 280m<sup>2</sup>, bien situé, rue Didouche Mourad.

◆ Loue 180 m<sup>2</sup> conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m<sup>2</sup>) Bd Télémly.

◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint George

◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.

◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-hammam (con-

vient pour habitation) ag. int.s'abst. Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Télémly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.

◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf

◆ F4+parking, Dely Ibrahim

◆ F4 meublé, Ben Aknoun

◆ F4 (300m<sup>2</sup>), Mohammadia

◆ F7 duplex, Hydra

◆ Loue villa meublée

R+2 Draria

Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Témly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur tél. : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayette) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue local 30m<sup>2</sup>, Golf

◆ 70 m<sup>2</sup>, Bd Med V

◆ 400m<sup>2</sup>, Bd Zighout Youcef

◆ 350m<sup>2</sup>, Bd Télémly

◆ 350 m<sup>2</sup>, Sidi Yahia

Tél. : 0550-19-88-33/

0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue local 30m<sup>2</sup>, Golf

◆ 70 m<sup>2</sup>, Bd Med V

◆ 400m<sup>2</sup>, Bd Zighout Youcef

◆ 350m<sup>2</sup>, Bd Télémly

◆ 350 m<sup>2</sup>, Sidi Yahia

Tél. : 0550-19-88-33/

0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue local 30m<sup>2</sup>, Golf

◆ 70 m<sup>2</sup>, Bd Med V

◆ 400m<sup>2</sup>, Bd Zighout Youcef

◆ 350m<sup>2</sup>, Bd Télémly

◆ 350 m<sup>2</sup>, Sidi Yahia

Tél. : 0550-19-88-33/

0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue local 30m<sup>2</sup>, Golf

◆ 70 m<sup>2</sup>, Bd Med V

◆ 400m<sup>2</sup>, Bd Zighout Youcef

◆ 350m<sup>2</sup>, Bd Télémly

◆ 350 m<sup>2</sup>, Sidi Yahia

Tél. : 0550-19-88-33/

0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

## AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger  
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m<sup>2</sup>, rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m<sup>2</sup>, composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m<sup>2</sup> plus 35m<sup>2</sup> espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5<sup>e</sup> étage, sup.92m<sup>2</sup>, sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m<sup>2</sup>, avec soupente de 90m<sup>2</sup>, fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U  
● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m<sup>2</sup>, façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1<sup>er</sup> étage, sup. 25m<sup>2</sup>, refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1<sup>er</sup> étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7<sup>e</sup> étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m<sup>2</sup>, composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m<sup>2</sup>, située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1<sup>er</sup> étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2<sup>e</sup> étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des vilas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4<sup>e</sup> étage, sup.60m<sup>2</sup>, propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m<sup>2</sup>, composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m<sup>2</sup>, zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1<sup>er</sup> étage, sup.80m<sup>2</sup>, composé d'un F4, prix : 06U

● Boucheboub : vends un duplex, 2<sup>e</sup> étage, sup.135m<sup>2</sup>, situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m<sup>2</sup>, entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m<sup>2</sup> avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m<sup>2</sup>, terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3<sup>e</sup> étage, sup.100m<sup>2</sup>, très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m<sup>2</sup>, très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

● A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vends une villa R+1, style colonial, sup.155m<sup>2</sup>, composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

● Coopémad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m<sup>2</sup>, refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

## Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche-Mourad  
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

### VENDS

- F2, 57 m<sup>2</sup>, 2<sup>e</sup> étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m<sup>2</sup>, 4<sup>e</sup> étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m<sup>2</sup>, 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m<sup>2</sup>, Blida-Centre + acte, deux

chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m<sup>2</sup>, avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chérage (R+1) Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m<sup>2</sup> + terrasse à Meissonier Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Brahim, 96 m<sup>2</sup>

Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m<sup>2</sup> RDC, refait à neuf Chérif Tahar Prix : 1.200 U/N

### LOUE

- F3, Telemly, 75 m<sup>2</sup>, 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m<sup>2</sup>, Tixeraine

Prix : 2,5 U

## AGENCE IMMOBILIÈRE "NASRI"

### ● Villa

-Ag. Nasri vends villa à Draria en bdr. sur 1.300m<sup>2</sup> top, avec piscine et TTC, prix 10 milliards nég. Tél. : 021-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends carcasse lot Yasmine, 160/200m<sup>2</sup> en R+1 prix 3M 800 nég. Tél. : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends plu-

sieurs villas et carcasses dans différents endroits  
Tél. : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

### ● Terrains

-Ag Nasri vend 1.000 m<sup>2</sup> et 2.600m<sup>2</sup> dans quartier très résidentiel à Birkhadem tél. 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vend 650m<sup>2</sup> Dely Brahim, pas loin de la salle des fêtes «Grands vents» prix

144 u tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

### ● Prospection

-Ag. immob. Nasri est à votre service, si vous avez un produit à nous proposer ou si vous-mêmes, vous en recherchez... n'hésitez pas à nous contacter au www.nari-immobilier.com/info@nari-immobilier.com Tél.: 21-44-76-49 /021-56-56-22/0550-54-56-68.

## Salon de coiffure

Alger-centre  
cherche

# DEMI OUVRIÈRE

bon salaire.

Tél - 0550 47 76 41

GR

## Midi Libre

Cherche pour ses besoins des correspondants de presse dans les wilayas de **Jijel, Khenchela, Biskra, Tebessa et Souk Ahras**

Prière d'envoyer CV à **direction@lemidi-dz.com** ou au téléfax **021 63 79 16**

Il ne sera répondu qu'aux candidatures intéressantes.

## PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI



12h00 : El\_Maouze Wa Laimoune  
12h30 : Ibtikarat  
13h00 : Journal télévisé ( édition du 13h)  
13h30 : Rebeka  
15h00 : Azizi El-Mouchahid  
16h30 : Kaasse el fadaa  
17h00 : El-Aâlem baina yadak  
17h30 : El-khal wa raihane  
18h00 : Journal télévisé ( édition Amazigh)  
18h20 : Haoula aâlem  
19h00 : El-Qilada  
20h00 : Journal télévisé ( édition du 20h)  
21h00 : Documentaire  
22h30 : Emission  
23h30 : Concert de chant



09:00 Tfo  
11:00 Météo  
11:05 7 à la maison  
11:55 Attention à la marche !  
12:55 Petits plats en équilibre  
13:00 Journal  
13:50 Petits plats en équilibre  
13:52 Au coeur des Restos du Coeur  
13:53 Météo  
13:54 Trafic info  
13:55 La coccinelle revient  
15:40 Des vacances inoubliables  
17:15 Chiens des neiges  
19:00 Qui veut gagner des millions ?  
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 C'est ma Terre

20:37 Courses et paris du jour  
20:38 Moments de bonheur  
20:40 Météo  
20:43 Météo des neiges  
20:45 Attention à la marche fête Noël

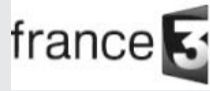


23:05 Le grand bêtisier



09:02 Point route  
09:03 Dans quelle éta-gère  
09:05 Des jours et des vies  
09:30 Amour, gloire et beauté  
09:50 Naturellement : Hippopotame  
09:55 Chante !  
10:20 Naturellement  
10:25 Chante !  
10:50 Météo  
10:55 Motus  
11:30 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:50 Rapport du Loto  
12:53 Je commence demain  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:40 Les gestes qui rassurent  
13:45 Météo  
13:46 Point route  
13:49 Consomag  
13:50 Panique à Central Park  
15:20 Guerre et paix

17:10 Point route  
17:15 Jumanji  
19:00 Point route  
19:02 Côté match du jour  
19:05 N'oubliez pas les paroles  
19:45 Point route  
19:50 Météo  
19:55 Météo des neiges  
20:00 Journal  
20:30 Les gestes qui rassurent  
20:32 Météo  
20:35 La télé est à vous  
23:50 Le monde solidaire  
23:55 Le jour du Seigneur



11:10 Plus belle la vie  
11:35 Consomag  
11:40 Le 12/13  
11:50 Edition de l'outre-mer  
11:55 Météo  
12:00 Journal régional  
12:25 Journal national  
12:55 Météo  
13:00 Côté cuisine  
13:35 En course sur France 3  
13:50 Inspecteur Derrick  
14:40 Keno  
14:45 Turner et Hooch  
16:30 Mr Bean  
16:55 Slam  
17:30 Des chiffres et des lettres  
18:05 Questions pour un champion  
18:35 Météo des neiges  
18:40 19/20 : Edition nationale  
18:45 Edition régionale et locale  
19:00 Journal régional  
19:28 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:10 Plus belle la vie

20:35 Azur et Asmar



22:10 Chicken Run  
23:30 Météo  
23:33 La minute épique  
23:35 Soir 3



19:00 Les nouveaux paradis  
19:30 Arte culture  
19:45 Arte info  
20:00 Max Raabe & Palast Orchester  
20:45 Les lumières de la ville  
22:10 Nebbia  
23:55 Meurtres à l'Empire State Building



09:05 M6 boutique  
09:55 Météo  
10:00 Des fantômes pour Noël  
11:40 La petite maison dans la prairie  
12:45 Météo  
12:50 Le 12 50  
13:05 Ma famille d'abord  
13:30 Météo  
13:40 Un Noël recomposé  
15:30 Un Noël tout en lumière  
17:20 Malcolm

18:50 Le grand bêtisier  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Le Noël de Mickey  
20:40 Disney party  
20:45 Lutins d'élite, mission Noël  
21:10 Mickey, il était une fois Noël  
22:20 Dingo et Max 2, les sportifs de l'extrême  
23:45 Picsou



09:45 Projet Alf  
11:20 Cory est dans la place  
12:20 Friends  
13:10 Friends  
13:40 Les Soeurs Callum  
15:10 Le fantôme du cinéma  
16:45 Disney Break : le show  
19:00 Friends  
20:30 2 Schuss  
20:35 Mega Shark vs Giant Octopus  
22:30 Qui veut la peau de Roger Rabbit ?



10:00 Bien-être  
11:00 À vos régions  
12:00 A vos recettes  
12:30 Drôles de dames  
13:35 Viva Maria !  
15:30 L'école des Stars  
17:15 Enquête inédite  
18:45 Les déménageurs de l'extrême  
20:40 La situation est grave... mais pas désespérée  
22:40 Enquête inédite

## PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



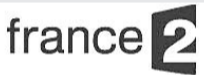
12h00 : El\_Maouze Wa Laimoune  
12h45 : Journal télévisé ( édition du 13h)  
13h30 : Prière du vendredi  
14h00 : Fadhaa El-Djournouaâ  
15h00 : Antoum Aïdhan  
15h45 : Aâlem sayarat  
16h00 : Kaasse el fadaa  
16h30 : Fatawa aâla hawa  
17h30 : Journal télévisé ( édition Amazigh)  
17h45 : Mina malaib  
20h00 : Journal télévisé ( édition du 20h)  
21h00 : Film



11:05 7 à la maison  
11:55 Attention à la marche !  
12:55 Petits plats en équilibre  
13:00 Journal  
13:50 Petits plats en équilibre  
13:55 Sauvez Willy  
15:45 Une famille pour Noël  
17:25 Le détonateur  
18:55 Qui veut gagner des millions ?  
19:50 Là où je t'emmènerai  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 Repérages déco  
20:36 Courses et paris du jour  
20:38 Moments de bonheur  
20:39 Météo  
20:40 Trafic info  
20:45 Grand duel des générations



23:00 Euro Millions  
23:05 Columbo



09:02 Point route  
09:03 Dans quelle éta-gère  
09:05 Des jours et des vies  
09:30 Amour, gloire et beauté  
09:50 Naturellement : Hippopotame  
09:55 Chante !  
10:20 Naturellement  
10:25 Chante !  
10:50 Météo  
10:55 Motus  
11:30 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:50 Rapport du Loto  
12:53 Je commence demain  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:40 Les gestes qui rassurent  
13:45 Météo  
13:46 Point route  
13:49 Consomag  
13:50 Panique à Central Park  
17:00 Point route  
17:05 Naturellement  
17:10 Junior  
19:00 Point route  
19:02 Côté match du jour  
19:05 N'oubliez pas les paroles  
19:45 Point route  
19:50 Météo  
19:55 Météo des neiges  
20:00 Journal  
20:30 Mon pharmacien est formidable  
20:32 Emission de solutions  
20:33 Météo  
20:35 Louis XV à Versailles  
23:00 Le monde solidaire  
23:05 Roumanoff c'est rigolo !



11:25 Plus belle la vie  
11:50 Consomag  
11:55 Le 12/13  
11:56 Météo  
12:00 Edition régionale  
12:25 Journal national  
12:45 Météo  
12:50 Côté cuisine  
13:25 Keno  
13:35 En course sur France 3  
13:45 Le concert de Noël  
14:50 La reine Soleil  
16:10 Titi et Grosminet  
16:40 Mr. Bean  
17:05 Slam  
17:40 Des chiffres et des lettres  
18:10 Questions pour un champion  
18:45 Météo des neiges  
18:50 Le 19/20 édition nationale  
19:00 Journal régional  
19:30 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:10 Plus belle la vie  
20:35 Le meilleur du monde



22:25 Météo  
22:28 La minute épique  
22:30 Soir 3  
23:00 Le sacre de l'homme



19:00 Blanche-Neige  
20:30 Arte info  
20:45 Robinson Crusoe  
22:35 Robinson Crusoe  
00:05 Court-circuit  
00:06 S.A.R.L. Noël



09:05 M6 boutique  
09:55 Météo  
10:00 Stuart Little 3  
11:15 La fille du Père Noël  
12:45 Météo  
12:50 Le 12 50  
13:05 Ma famille d'abord  
13:30 Météo  
13:40 S.O.S. Fantômes  
15:40 S.O.S. Fantômes 2  
17:20 Tout le monde déteste Chris  
17:50 Un dîner presque parfait  
18:50 Le grand bêtisier 2009  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 N.C.I.S  
20:50 N.C.I.S.  
23:20 Sons of Anarchy



09:45 Projet Alf  
11:20 Cory est dans la place  
12:20 Friends  
13:10 Friends  
13:40 Les Soeurs Callum  
15:10 Le fantôme du cinéma  
16:45 Disney Break : le show  
18:30 La main  
20:00 En mode VIP  
20:30 2 Schuss  
20:35 Liane Foly



22:30 Toujours plus Roumanoff



10:00 Bien-être  
11:00 À vos régions  
12:00 A vos recettes  
12:30 Drôles de dames  
13:25 Le zapping  
13:35 La guerre des boutons  
15:15 La secrétaire du père Noël  
17:00 Délicieusement Roumanoff  
18:45 Les déménageurs de l'extrême  
19:40 Les déménageurs de l'extrême  
20:40 L'école des Stars  
22:45 Dans les coulisses de l'école des stars



Directrice  
de la publication :  
Saida Azzouz  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :  
Sihem Henine  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53  
Bureau de Annaba  
24 rue Med Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-ouzou  
Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A  
Nouvelle Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 D.A.  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Web : www.lemidi-dz.com  
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article  
est interdite sans l'accord de  
la rédaction. Les manuscrits,  
photographies ou tout autre  
document et illustration,  
adressés ou remis à la  
rédaction ne seront pas  
rendus et ne feront l'objet  
d'aucune réclamation.

## Détournement de 2 milliards de centimes à la BNA d'Oum El-Bouaghi

Le procureur de la République a émis cette semaine un mandat de dépôt contre le directeur de l'agence BNA d'Oum El Bouaghi et un de ses clients pour utilisation d'autorité à des fins personnelles et vol sur des comptes de déposants privés. L'affaire a éclaté au grand jour quand un client a découvert un manque de près de 200 millions de centimes de son compte personnel. L'intéressé a déposé plainte auprès de la police qui a ouvert une enquête ayant abouti sur le

fait que de multiples comptes ont fait l'objet de ce genre de manipulation. La somme détournée avoisine les 2 milliards de centimes. L'affaire remonte, selon les premières informations, à la période estivale où le directeur en question a été affecté à d'autres tâches et n'a pu réglé cette affaire pris par les exigences de sa direction. Le chargé de direction, qui a découvert le manque en même temps que la police, a remis ses rapports aux différentes autorités concernées.

## Ouverture du nouveau siège de la direction régionale centre de l'APS

Le nouveau siège de la direction régionale centre de l'agence Algérie Presse Service a été ouvert, hier, à Blida par Azzedine Mihoubi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Communication, en présence de Nacer Mehal, directeur général de l'APS et des autorités locales.

Après l'ouverture des directions régionales de Constantine, pour la région Est, d'Oran pour l'Ouest, et Ouargla pour le Sud, l'agence vient de se doter d'une nouvelle direction régionale qui couvre dix wilayas du centre du pays (Blida, Médéa, Tipaza, Chlef, Aïn Defla, Djelfa, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bouira et Béjaïa).

Avec l'ouverture de sa direction Centre, l'APS aura ainsi bouclé la restructuration de son réseau local, opération entamée cette année après la mise sur pied des directions régionales Ouest (Oran), Est



(Constantine) et Sud (Ouargla).

Parmi les objectifs essentiels assignés à ces directions régionales : consolider l'information de proximité, l'ériger en produits facilement utilisables, et améliorer la communication entre les correspondants et les structures décentralisées et centrales.

## 20 ans de prison ferme contre un individu pour appartenance à un groupe terroriste

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a condamné, hier, par contumace, Abderrahmane Merrikhi, à 20 ans de prison ferme pour appartenance à un groupe terroriste, participation à des actes terroristes et trafic d'armes et de munitions.

L'examen de l'affaire de huit autres accusés a été reporté, à la demande de la défense, en raison d'erreurs

matérielles dans l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation concernant les accusés présents.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent au 7 juillet 2008, lorsque les services de sécurité ont arrêté l'accusé A. M. qui tentait de forcer un barrage de sécurité en compagnie d'un terroriste recherché dans la région de Boumerdès.

Selon la même source, l'accusé a été entendu par les services de sécurité devant lesquels il a reconnu appartenir au "groupe salafiste pour la prédication et le combat" (GSPC) depuis 1993 et qu'il était en contact permanent avec le terroriste Ben Titraoui Omar, alias Abou Khaythama, émir de la katiba d'El-Feth.

## 10 morts et 38 blessés dans des accidents de la circulation hier

Un total de 10 personnes ont trouvé la mort et 38 ont été blessées dans 15 accidents de la circulation routière à travers le territoire national, durant la journée de mardi, indique hier un communiqué de la Gendarmerie nationale.

L'accident le plus grave s'est produit à Bordj Bou-Arréridj, provoquant le décès de quatre personnes d'une même famille,

lorsque le chauffeur d'un véhicule léger, ayant perdu le contrôle de sa voiture, a provoqué un carambolage, précise la même source.

L'excès de vitesse, le refus de priorité et les dépassements dangereux ainsi que les manœuvres dangereuses et le manque de visibilité par endroits demeurent les causes principales de ces accidents.

## L'auteur d'un meurtre arrêté à Aïn Defla

Lundi 21 décembre, vers neuf heures du matin, la brigade de la sûreté judiciaire, alertée par les voisins, a découvert dans une maison située à la rue Emir Abdelkader un

homme âgé de 50 ans gisant dans une mare de sang après avoir reçu plusieurs coups de couteaux à la tête et à l'abdomen.

La dépouille de la victime a été évacuée vers la

morgue de l'hôpital d'Aïn Defla.

Après enquête, l'assassin a été arrêté et il sera présenté aujourd'hui devant le procureur de la République.

## Profanation d'une mosquée dans le sud de la France : Après le débat, le passage à l'acte

PAR NOTRE CORRESPONDANT  
À PARIS MOUNIR CHERIFFA

"Quand va-t-on arrêter ce déballage de haine, quand il y aura mort d'homme et que les communautés s'entretueront" ? Ces propos alarmants émanent d'un simple citoyen français sur un forum de discussions mis en ligne par le ministère français de l'Immigration et de l'Identité nationale dans le cadre du débat sur l'identité nationale, témoignent bien du climat délétère qui prévaut en France. Après les déclarations, qui ont fusé ici et là, de responsables politiques et de maires de droite, faisant l'apologie du racisme antimusulman, légitimant l'exclusion de l'immigration, voilà que des personnes ragaillardies par le débat sur l'identité nationale sont passées à l'acte en profanant une mosquée, à Castres dans le sud de la France. Des oreilles et des pieds de cochons, des croix gammées ainsi que des tags vantant le "White power" ou encore "la France aux Français" ont été découverts devant cette mosquée. Fait fortuit ? Non. De tels actes se répètent en France dans le sillage du débat sur l'identité nationale, dont le but est de libérer la pensée et les actes xénophobes et islamophobes et par là banaliser le fait raciste. Triste certes, mais là on ne peut plus pointer du doigt quelque acte isolé d'une minorité d'extrême-droite paumée, puisque c'est le gouvernement qui a légitimé ces actes en mettant le ver dans le fruit. Ainsi, chaque jour que Dieu fait est propice à la surenchère raciste. Chaque déclaration charrie son lot de haine. De polémique en polémique, il est devenu de bon ton, parmi les membres du gouvernement ou autres maires de droite, d'utiliser le prétexte du débat sur l'identité nationale pour faire l'apologie du racisme antimusulmans à l'effet de stigmatiser et d'exclure l'immigration. Cela est d'autant plus clair que le débat sur l'identité nationale a laissé place à un défouloir antimusulman. Le dernier dérapage en date est à mettre à l'actif de Nadine Morano, membre du gouvernement, qui livrait à cru sa vision du musulman, en véhiculant un vieux cliché usé par l'extrême-droite selon lequel l'Arabe vient en France pour profiter des largesses de la France "puisqu'il refuse de travailler et de ce fait de s'intégrer à la société française, il porte la casquette à l'envers et parle le verlan. Avant elle, le maire UMP de Gussainville ne s'était-il pas livré à un dérapage (contrôlé ?) en s'alarmant que les Français allaient être "bouffés par les Arabes payés à ne rien foutre" ? Flatter les bas instincts, voilà la nouvelle tendance du gouvernement français. C'est dans ce climat délétère que des personnalités politiques, dont l'ex-Premier ministre, Alain Juppé, Dominique de Villepin ainsi que des artistes comme Isabelle Adjani, Pierre Arditi, sont montés au créneau pour dire stop à ce débat qui, selon SOS Racisme, à l'origine de la pétition contre ce débat, annoncent les signes avant-coureurs d'une vraie fracture raciale. Les signataires de cette pétition adressée à Sarkozy à l'effet d'arrêter ce débat rappellent aussi que le racisme n'est pas une opinion mais un délit. L'opposition de gauche assimile le débat sur l'identité nationale à une opération politique, qui a pour but de monter les Français les uns contre les autres et de créer une guerre identitaire et culturelle (...). "ce débat vise à renouer avec la conception ethnique de la Nation, celle qui d'ailleurs a donné lieu à Vichy", a dit Arnaud Montebourg du Parti Socialiste. Selon un sondage publié ce lundi, 50% des Français estiment qu'il faut arrêter ce débat sur l'identité nationale, alors que 56% ont une bonne vision de l'islam. Un peu mieux que les Suisses, mais la tendance reste la même surtout que le gouvernement de droite axe son programme politique sur la guerre contre l'islam. **M. C.**



Après les déclarations, qui ont fusé ici et là, de responsables politiques et de maires de droite, faisant l'apologie du racisme antimusulman, légitimant l'exclusion de l'immigration, voilà que des personnes ragaillardies par le débat sur l'identité nationale sont passées à l'acte en profanant une mosquée, à Castres, dans le sud de la France.



## Très Libre





# Concours de la meilleure photo



49



50

Midi Libre poursuit son concours des plus belles photographies prises lors des différentes manifestations de soutien aux Verts.

*Ces derniers jours de liesse, entièrement consacrés aux manifestations de soutien aux Verts, ont été, pour des centaines de citoyens, l'occasion de prendre des photos pour immortaliser l'instant, à l'aide d'un appareil photo ou d'un téléphone portable.*

Midi Libre donne à ses lecteurs l'occasion de publier quotidiennement leurs photos.

● Il suffit de les envoyer accompagnées de vos coordonnées à l'e-mail suivant :

● Les photos envoyées et publiées seront soumises au vote des lecteurs via SMS au 63034 à partir des trois opérateurs de téléphonie mobile; coût du SMS : 5 DA.

● Les cinq premiers lauréats se verront offrir un appareil photo numérique

● Les cinq meilleures photographies seront de nouveau soumises au vote des lecteurs

● Le gagnant sera récompensé par un billet d'avion à destination de l'Angola à l'occasion de la CAN 2010.

**Voter pour votre photo préférée**  
envoyez un sms au 63034 :

- photo 47 pour la photo numéro 47
- photo 48 pour la numéro 48

\* Le poids du fichier photo ne doit pas dépasser 1 Mo  
\* Ce concours prendra fin le 31 décembre 2009

\* **Coût du SMS 5 DA**

**Important :** De nombreux lecteurs nous ont contactés pour demander la republication de certaines photos du concours. Dans l'impossibilité de le faire, le Midi Libre, qui s'excuse auprès de ses lecteurs, tient à préciser que toutes les photographies publiées depuis le début du concours sont disponibles sur le site Internet du journal [www.lemidi-dz.com](http://www.lemidi-dz.com) dans la rubrique événementiel. Sur la version électronique, les photos gardent le numéro attribué sur la version papier. De ce fait, les participants et les lecteurs peuvent revoir les instantanés et continuer à voter pour leurs prises favorites.

